

bonjour

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 132

Jeudi 6 mars 1980

24 pages LA COPE 30¢ AU COMPTOIR

Un hôtel
bien spécial
à Chibougamau
Page A 3

Météo

Dégagement et vent modéré.
Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre, 9-3-6.

Hockey

Nordiques 3 Minnesota 3

la région

La Bourse à Chicoutimi

Robert Demers, président de la Bourse de Montréal, était en tournée régionale hier, pour l'inauguration de son bureau chicoutimien.

Page A 3

le québec

Producteurs de porc

Face à des coûts de production qui excèdent les revenus de leurs ventes, les producteurs de porcs du Québec ont fait connaître hier par l'intermédiaire de leur organisme leur inquiétude au ministre Garon.

Page A 9

le canada

Commission McDonald

Le solliciteur général Francis Fox poursuit son témoignage devant la Commission McDonald.

Page B 5

le monde

Mandat de LaSalle

Le député de Joliette, Roch LaSalle, se donne comme mandat de presser le gouvernement Trudeau de faire la preuve de la rentabilité du fédéralisme au Québec.

Page B 9

sommaire

- Annonces classées B 10
- Bandes dessinées B 8
- Bourse B 7
- Bridge B 8
- Cinéma A 10
- Décès B 11
- Finances B 6
- Horoscope B 8
- Mots croisés B 8
- Mot mystère B 8
- Patron B 10
- Sports B 1
- Télévision A 10

Pour nous rejoindre

- Publicité - 545-4474
- Rédaction - 545-4480
- Abonnement - 545-4664
- Annonces classées - 545-4895

9½ heures de discours 26 députés se sont exprimés

QUEBEC (PC) — "Le Parti Québécois, s'il devait gagner le référendum, engagerait le Québec dans une confrontation et non pas dans une négociation avec nos voisins", a soutenu hier le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget.

Selon lui, la thèse gouvernementale en elle-même ne se prête absolument pas à la négociation. "L'indépendance est une chose à prendre ou à laisser. Un pays ne peut pas être plus ou moins indépendant. Il l'est ou il ne l'est pas."

Intervenant dans le débat sur la question référendaire, à l'Assemblée nationale, M. Forget a ajouté qu'à cause de la polarisation du débat qui oppose fédéralistes et indépendantistes, un "oui" au référendum signifierait un rejet catégorique de toute autre option. Il estime par conséquent que le gouvernement n'aurait aucune marge de manoeuvre dans ses négociations, advenant qu'il gagne le référendum.

M. Forget conclut qu'un vote pour le "oui" placerait le Québec devant le dilemme suivant: la confrontation indépendantiste ou le statu quo.

Johnson avait compris

M. Forget a observé que l'ancien premier ministre Daniel Johnson avait mieux compris que le chef actuel du gouvernement la logique d'une stratégie de confrontation.

"En demandant l'égalité ou l'indépendance, il avait compris au moins que cette position, quelle qu'elle soit, ne rendait pas la négociation impossible."

Pour M. Forget, la stratégie du gouvernement Lévesque se résume à menacer le Canada de faire l'indépendance pour l'amener à négocier cette indépendance.

Beaucoup à négocier

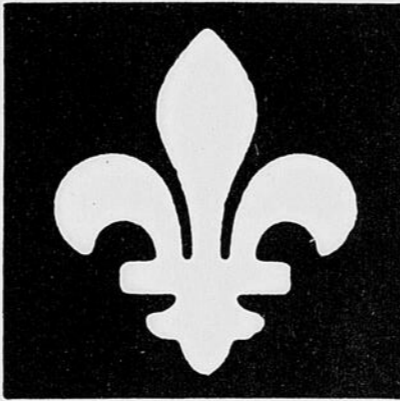
Cette deuxième journée consacrée au débat sur la question référendaire a commencé en matinée par l'intervention du ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry. Celui-ci s'est attaché à faire ressortir le potentiel économique sur lequel le Québec pourrait s'appuyer avantageusement pour négocier avec le Canada.

"Elle est finie l'époque trop longue où les Québécois pensaient qu'ils avaient peu de choses à négocier. L'économie du Québec est l'une des plus fortes présente-

ment, et cela en dépit du handicap fédéral."

Selon lui, le Québec est plus riche que l'Alberta dans le domaine énergétique. "Quand les puits de pétrole albertains seront à sec, le Québec possédera toujours ses rivières capables de produire 65,000 mégawatts."

Son collègue, Guy Joron, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a souligné qu'avec les économies des Québécois, qu'il a chiffrées à une centaine de milliards



référendum

de dollars, il n'y a aucune raison d'avoir peur de ne pas être capable de gérer nos propres affaires.

Le député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia, n'a pas manqué de lui rappeler que toutes ces économies avaient été réalisées grâce au cadre fédéral.

Séraphin et Todore

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a dénoncé une fois de plus les nombreux programmes fédéraux de subventions qui favorisent les agriculteurs des autres provinces au détriment des producteurs du Québec.

Il a soutenu que "notre pouvoir de négociation est extraordinaire dans le domaine de l'agro-alimentaire" et que les agriculteurs québécois seront les premiers à retirer les avantages de la souveraineté-association."

Après avoir félicité le député de Lotbinière pour le "courage" qu'il a manifesté en abandonnant son poste de chef de parti pour épouser la cause souverainiste, M. Garon s'est tourné vers le chef libéral qu'il a identifié à Séraphin Poudrier.



Ils en ont sauvé quatre

BOSTON (Selon PA) — Lynn Bradley, une technicienne médicale du Centre médical Tufts de Nouvelle-Angleterre, a utilisé la respiration bouche-à-bouche pour réanimer son chat qui avait suffoqué quand un incendie s'est déclaré dans sa résidence. A leur arrivée, les pompiers ont administré l'oxygène aux chats et en ont sauvé quatre.

(Photolaser PA)

Employés de l'Etat

Lutte ouverte à la discrimination sexiste

par Pierre Tourangeau

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de la Fonction publique, M. François Gendron, a annoncé hier tout un train de mesures visant à éliminer la discrimination sexiste et à accroître la présence féminine dans les rangs des employés de l'Etat.

Le ministre qui était accompagné de sa collègue Lise Payette, ministre d'Etat à la Condition féminine, a profité de cette occasion pour dénoncer la situation discriminatoire qui existe encore à l'endroit des femmes dans la Fonction publique.

"Il a ajouté qu'il désirait contribuer personnellement à corriger cette situation de préjugés et d'injustice.

Il a aussi assuré Mme Payette de sa volonté de voir le gouvernement mettre de l'avant d'autres éléments correctifs.

Quant au ministre Payette, elle a souligné qu'elle avait reçu un mandat du Conseil des ministres "de revoir et de changer le système de classification des employés féminins de la Fonction publique,

notamment tout le système dit du "classement-moquette".

Les mesures contenues dans la politique sur l'égalité en emploi pour les femmes de la Fonction publique visent à modifier les mécanismes d'attraction et d'embauche du personnel de l'Etat et à encourager les employés féminins à profiter des différents programmes de formation et de perfectionnement.

Les femmes seront aussi invitées à se porter candidates aux différents concours de promotion.

On prévoit de même la création d'un comité de surveillance de l'égalité en emploi qui fonctionnera tout le temps que durera l'implantation de la nouvelle politique.

Une politique indispensable

En faisant la présentation de cette nouvelle politique, le ministre Gendron a rappelé que même si elles comptent pour 30 p.c. des fonctionnaires, les femmes occupent 90 p.c. de tous les emplois de bureau.

Cette situation d'injustice

criante qui signifie que les femmes sont à toutes fins pratiques absentes des postes de direction dont elles ne détiennent que 2,06 p.c., n'a pas été corrigée même si la nouvelle convention collective ne comprend plus de classification par le sexe, a dit le ministre.

C'est pour cette raison que le gouvernement a mis de l'avant un certain nombre de mesures qui devraient contribuer à améliorer la situation.

On cherchera ainsi à éliminer les éléments discriminatoires à l'endroit des femmes dans les secteurs de l'embauche, de la formation professionnelle, des promotions, des conditions de travail, de la classification des emplois, des traitements et de l'évaluation de l'expérience.

Chaque ministère et chaque organisme gouvernemental devra préparer pour le mois d'octobre, un plan d'action tenant compte de ses besoins et précisant les moyens retenus afin que les objectifs de la politique soient atteints.

M. Gendron a aussi tenu à préciser que le comité de surveillance de l'égalité en emploi ne sera pas un carcan administratif mais plutôt un organisme qui "aura pour mandat de surveiller l'évolution des plans d'actions" et de conseiller le ministre sur toute modification qu'il jugera pertinente.

Le ministère de la Fonction publique devrait voir, parallèlement, à corriger les anomalies détectées dans la classification des emplois et particulièrement celle que l'on connaît sous l'appellation de

"classement-moquette".

C'est ainsi qu'on désigne le classement des employés de secrétariat selon le statut du supérieur immédiat.

Dans la Fonction publique, de dire M. Gendron, la collaboratrice d'un simple professionnel n'a actuellement droit qu'au statut de sténo-dactylo, tandis que celle du cadre peut compter sur celui de secrétaire."

Le ministre Gendron a d'autre part indiqué que son ministère prendra "les mesures nécessaires pour rendre les conditions de travail compatibles avec les charges familiales".

"Je pense, a dit le ministre, à l'instauration d'horaires variables, à l'acceptation du travail à temps partiel, etc."

Dernière chance

Le ministre d'Etat à la Condition féminine qui participait à la conférence de presse du ministre Gendron a tenu à faire savoir qu'elle croyait que le dossier de l'égalité des chances dans la fonction publique évoluait trop lentement à

son goût et qu'il s'attaquait à la plus belle chasse-gardée des hauts fonctionnaires de notre administration.

"Si je viens en quelque sorte, a dit Mme Payette, renchérir sur les propos de mon collègue, c'est pour avertir les seigneurs de la fonction publique que le compte à rebours vient de commencer."

S'en prenant particulièrement au "classement-moquette", le ministre a dit qu'il fallait absolument procéder à un examen des fonctions et responsabilités des secrétaires en vue d'élaborer une nouvelle classification qui soit basée sur le travail de l'employée.

Mme Payette a ajouté que "si les mesures mises de l'avant par son collègue de la Fonction publique ne portaient pas fruit à court terme, elle n'hésiterait pas à recommander au gouvernement d'entreprendre un programme d'action coercitive comme l'action positive".

"On a parlé de politique d'égalité des chances, de dire le ministre Payette, moi je dis que c'est la politique de la dernière chance".

Des femmes dans 2,6 p.c. des postes de direction

Inauguration d'un bureau régional de la Bourse de Montréal

par Benoit Munger

ALMA — La perspective d'une économie occidentale stable ne paraît pas possible pour la décennie qui commence; on devra s'habituer à vivre avec des prix et des monnaies volatiles qui fluctueront au gré du jeu de l'offre et de la demande.

Ces prévisions sont du président de la Bourse de Montréal, M. Robert Demers, qui était l'invité, hier midi, de la Caisse d'épargne et de la Caisse d'entraide économique d'Alma. En visite dans la région pour inaugurer un bureau régional de la Bourse à Chicoutimi, M. Demers a fait un saut à Alma pour parler de l'économie à quelque 75 membres de la caisse d'entraide.

Selon M. Demers, qui est président de la Bourse de Montréal depuis bientôt quatre ans, le fait que l'économie soit dans une période d'instabilité n'est pas un problème canadien ou québécois mais international. Si on veut trouver les causes de l'inflation, il faut aller chercher du côté des marchés internationaux et des relations entre les monnaies et les pays.

Pour ce qui est du dollar cana-

dien, le président de la Bourse croit qu'il est, actuellement, à sa juste valeur par rapport au dollar américain. Quant à l'avenir de la monnaie canadienne, il a dit qu'il fallait tenir compte du jeu de l'offre et de la demande parce que le dollar est une marchandise comme une autre. Au cours des 12 derniers mois, croit M. Demers, c'est l'arrivée au Canada des capitaux considérables dans le domaine des richesses naturelles qui a permis au dollar de soutenir la concurrence avec notre voisin du sud et de se maintenir à un niveau acceptable.

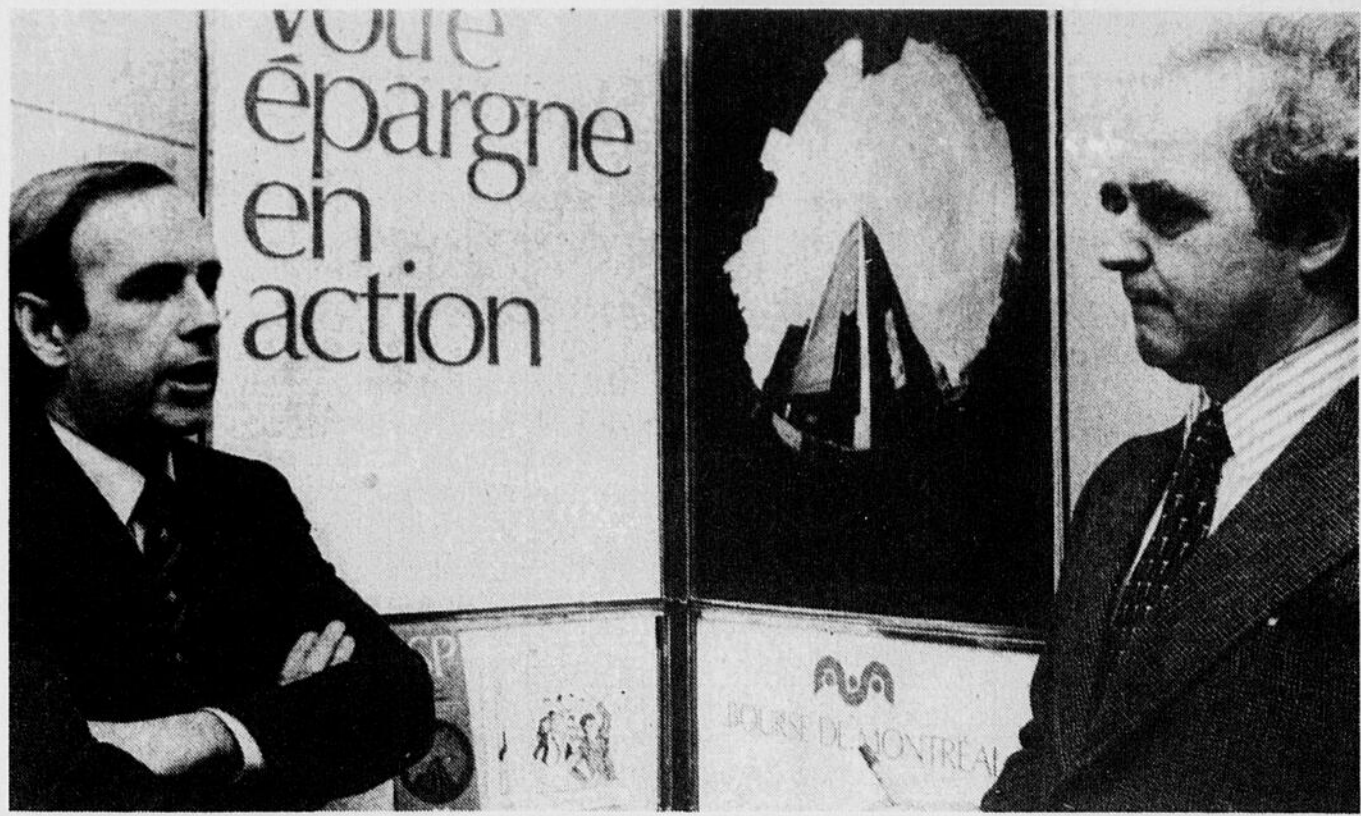
Parlant de Montréal, M. Demers a dit que parce que les affaires se sont déplacées, au cours du siècle, de cette ville à Toronto, "Montréal n'est plus et ne sera plus le centre des affaires au Canada". Ces changements se reflètent à la Bourse et c'est pourquoi celle de Toronto domine presque totalement le marché des actions avec quatre ou cinq fois plus de transactions qu'à Montréal.

Il estime cependant que la Bourse de Montréal progresse: "Depuis trois ans, dit-il, les profits ont

augmenté d'environ 100 pour cent par année; l'an dernier, le volume des transactions a crû de plus de 50 pour cent et depuis le début de l'année, de plus de 100 pour cent. Pour l'avenir, la Bourse de Montréal s'intéressera au marché à terme, celui des marchandises vendues avec délais de paiement et de livraison, qui a connu, à la Bourse de Chicago, un développement considérable.

Le grand avantage de ce marché, selon lui, c'est qu'il permet aux entreprises de conserver leur marge bénéficiaire, ce qui peut être fort utile pour celles qui ont des engagements à prendre pour l'avenir.

Après avoir expliqué qu'une entreprise qui devient publique est celle dont les actions sont transférées à la Bourse, M. Demers a dit qu'il n'y avait pas assez d'entreprises québécoises qui acceptaient de devenir publiques. Selon lui, cela est dû au fait que l'épargne, chez les Québécois, est un phénomène relativement récent et que les entreprises multinationales ainsi que le secteur des services publics prennent beaucoup de place.



BOURSE — Le président de la Bourse de Montréal, M. Robert Demers en compagnie de M. Gilbert Gravel de la firme Lévesque et Beaubien.

(Photo Paulo Rousseau)

Association des non-fumeurs

Le "plan de cinq jours" fait bouler de neige

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Le "plan de cinq jours", destiné aux personnes désireuses de cesser de fumer, suscite de l'intérêt dans la région. Une deuxième séance vient de se terminer, à Jonquière, et les 48 personnes avaient, à la fin, renoncé à la cigarette.

M. Jean-Guy Tremblay, président-fondateur de la toute nouvelle Association des non-fumeurs du Saguenay, constate, avec bonheur, que ce mouvement permet de répondre à un besoin réel de la population. M. Claude Richli, animateur de ce plan, affirme que le taux de succès de cette méthode est de 85 pour cent à court terme et de 50 à 60 pour cent à long terme.

Ce plan consiste en une thérapie de groupe, répartie sur cinq rencontres, au cours desquelles l'animateur suscite une prise de conscience sur le fait de fumer. Un régime alimentaire est proposé aux participants, la façon dont on se nourrit prédisposant à la consommation de tabac.

À l'occasion de la première séance, la clientèle se composait de personnes d'âge avancé. Les résultats ont été conditionnés par le climat psychologique peu propice, trop rapproché de la période des Fêtes. Par contre, la dernière séance qui regroupait davantage de jeunes a donné un excellent résultat. Un prochain "plan de cinq jours" est prévu à la fin du mois d'avril.

Ce plan a été conçu par un pasteur adventiste, psychologue, alors que la projection d'un film



ASSOCIATION DES NON-FUMEURS — M. Jean-Guy Tremblay, président de l'Association régionale des non-fumeurs, en compagnie de l'animateur local du "plan de cinq jours", le pasteur Claude Richli. (Photo Paulo Rousseau)

sur le cancer du poumon incitait le gouvernement britannique à réclamer une étude sur les effets de la cigarette.

Le "plan de cinq jours" est diffusé à travers le monde par des membres de l'Eglise adventiste, et aurait permis à 11 millions de fumeurs à travers le monde, à 15.000 fumeurs québécois de se libérer de cette habitude uniformément condamnée par la science et la médecine.

Dans la région, les personnes ayant suivi ce plan pourront compter sur un suivi par l'association des non-fumeurs. Il y aurait deux périodes dangereuses pour

une rechute, explique M. Tremblay, soit après le premier mois et le sixième mois. Les pressions sociales se font très fortes contre les ex-fumeurs, ils ont besoin d'un contrepoids les rendant moins vulnérables aux incitations à fumer.

M. Claude Richli, pour sa part, qui s'installe en permanence dans la région, souligne que chaque fumeur qui abandonne son habitude réagit toujours avec joie. "Ils sont heureux d'être libérés", dit-il. Et ces ex-fumeurs deviennent des antibagistes souvent plus militants que ceux n'ayant jamais fumé."

au palais de justice

Un bien curieux hôtel

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Curieux hôtel qu'était le Château Gay de Chicoutimi, dans les semaines et les mois qui ont précédé l'incendie du 24 décembre 1975, lequel rasait l'établissement au sol...

"C'est pour le moins au ralenti qu'opérait l'établissement: une seule employée était en fonction et l'autre employé portant le titre de gérant était occupé dans un restaurant voisin à consommer des liqueurs alcooliques... au point de terminer sa journée en état d'ivresse!" constate le juge Roger Chouinard, de la Cour supérieure.

Celui-ci vient en effet de condamner l'établissement hôtelier à un dédommagement de l'ordre de \$65.000 à un commerçant exploitant l'édifice voisin de l'hôtel. Celui-ci, Roméo Arsenault de Chicoutimi, a vu son établissement, un restaurant opérant sous le nom de Pizza Rallye, complètement détruit par l'incendie qui prenait naissance dans l'hôtel voisin.

Et, il en impute l'entière responsabilité au Château Gay, opinion que partagera le juge Chouinard.

Le magistrat constate par ailleurs un autre fait digne de mention... Lorsque l'incendie a éclaté, vers 20h00, la veille de Noël, "il n'y avait aucun employé de garde, même si la porte centrale avant avait volontairement été laissée non verrouillée, un client (Serge Côté), séjournant à l'hôtel, occupant une chambre au premier étage..." Et le magistrat ajoute que celui-ci ignorait qu'il faisait "en même temps fonction de gardien!"

Bref, vers 20h00, le feu éclate au sous-sol, et c'est un passant qui donnera l'alerte. Et quand aux causes du sinistre...

"Le réseau électrique de l'hôtel n'était pas en bon état... Les lampes incandescentes au plafond de l'entrée de même que dans le bar laissaient voir la présence d'eau infiltrée à l'intérieur..." C'est de ce côté qu'opine l'expert chimiste Hébert Bilodeau, qui a étudié la cause.

Et le juge notera, au sujet de cet établissement hôtelier de la Vallée du cuivre:

"Plusieurs témoins qualifiés l'aspect général de l'établissement de négligé; tapis déchirés... Poignées de portes mal fixées... Salles de toilette et bar dans un état négligé... La température

était si froide à l'intérieur de l'établissement que la serveuse, Françoise Trudel, devait porter son manteau de fourrure, pour y travailler!"

Les juges sévissent

CHICOUTIMI (MR) — La vague de cambriolages qui déferle depuis un certain temps sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean, a ses répercussions en cour, où les magistrats se montrent plus sévères en face de telles infractions.

Ainsi, hier, le juge Lucien Tremblay a clairement invoqué ce "raz-de-marée" de vols, avant de condamner à deux mois d'emprisonnement un jeune homme de 18 ans, coupable d'avoir cambriolé une maison de la rue Garnier, le 4 janvier; il avait alors mis la main sur des marchandises évaluées à plus de \$5.000.

Le jeune homme n'a pu échapper à la prison même si, comme le soulignait son procureur, Me Claude Beaulieu, il a déjà eu droit à une période de détention préventive, même s'il s'agit de son premier dossier devant la Cour des sessions, même si on a rédigé sur son compte un rapport présentiel relativement favorable.

Varia

Dans un autre ordre d'idées, un jeune

commerçant a copé d'une amende de \$50 pour s'être livré à des voies de fait sur la personne d'un concurrent. Curieuse bagarre entre deux opérateurs de cantine mobile... "Il me suivait tout le temps, il me narguait, et il prenait mes clients!", d'expliquer le cantinier...

Un individu coupable de délit de fuite a été condamné à une amende de \$300. En août 1979, sur la rue Racine, il avait causé des dommages évalués à plus de \$1.800 à un véhicule stationné, et s'était enfui. "Il faut dire que la voiture endommagée est une Lincoln Continental, et que c'est dispendieux à réparer", plaide Me Claude Beaulieu...

Et enfin, le juge Tremblay acquitte un jeune étudiant de Jonquière accusé d'avoir refusé le test de l'ivresse. Il avait été impliqué dans un accident assez sérieux et bien qu'apparemment non blessé, il affirmait aux policiers être incapable de souffler dans l'appareil. Son procureur, Me Léo Godin, avait plaidé le fait que son client était en choc, et souffrait possiblement de blessures internes, arguments auxquels le magistrat a acquiescé.

Dix mois à l'ombre

ALMA (MR) — C'est en Cour des sessions d'Alma que s'est tournée, hier, la dernière page de l'affaire du vol de platine commis le 4 novembre, l'un des larcins les plus importants à avoir été perpétré aux dépens de l'Alcan.

Gilbert Potvin, 54 ans, de Chicoutimi, a en effet copé de 10 mois d'emprisonnement en rapport avec ce vol. Potvin faisait également face à d'autres accusations, et a été condamné à des peines concurrentes en rapport avec ces dossiers.

Denis Villeneuve, 25 ans, de Chicoutimi

avait copé de trois mois de détention, le 23 novembre, pour le recel de cette même marchandise.

Rappelons que 70 creusets de platine, valant aux alentours de \$50.000, avaient été dérobés au Centre analytique d'Arvida de l'Alcan.

Potvin a été amené devant le juge Bertrand Gagnon, en Cour des sessions d'Alma, où les procureurs en présence, Mes Louis-Charles Fournier et Denis Vailancourt, ont livré leurs représentations avant que le magistrat ne rende sentence.

La SDC au service du développement des entreprises coopératives

CHICOUTIMI (GL) — La Société de développement coopératif est désormais présente au Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'ampleur des demandes reliées à la coopération, le dynamisme régional et la diversité des projets sont à l'origine de cette décision selon le directeur général de l'organisme, Claude Blanchet.

Invité au Cercle de presse du Saguenay hier, ce der-

nier a fortement insisté sur les services énormes que peut rendre l'organisme au développement coopératif régional.

Constituée en 1977 par une loi spéciale de l'Assemblée nationale, la Société de développement coopératif a justifié son mandat de stimuler le développement coopératif et de fournir aux entrepri-

ses coopératives une aide financière et/ou technique. Généralement, on admet qu'une coopérative d'épargne et de crédit doit contribuer à la création d'autres coopératives. Théoriquement, c'est beau mais le tout ne se réalise pas souvent dans la pratique.

Selon Claude Blanchet, les institutions coopératives d'épargne et de crédit ont pour mandat d'administrer les épargnes de leurs membres. Le capital-risque est toujours disponible mais les responsables des institutions hésitent avant d'engager des fonds dans la création de coopératives qui, à l'origine ne sont pas nécessairement rentables.

La création de la SDC vise à assurer la garantie de ce capital de risque à des individus intéressés à la mise en oeuvre d'une coopérative. De \$5 millions qu'il était en 1977, ce capital a grimpé à \$30 millions aujourd'hui, et est justement disponible pour la consolidation des coopératives.

Dans la région

À ses débuts, le bureau chicoutimien de la Société de développement coopératif n'aura pas la latitude de prendre la décision finale concernant le support à accorder à un projet coopératif.

Selon Claude Blanchet, l'organisme est très jeune et, de par sa nature la société doit articuler encore plusieurs de ses mécanismes d'intervention. Ainsi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean le chargé d'un projet de création d'une coopérative acheminera le dossier au centre administratif de Sainte-Foy où une décision finale quant au support, sera prise.

Pour les cinq prochaines années, les secteurs prioritaires d'intervention de la société de développement coopératif sont la consommation, l'habitation, la forêt et l'agro-alimentaire.

Depuis sa création en août 1977, la société a reçu 300 demandes de support d'entreprises coopératives. De ce nombre, 30 proviennent du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, les prêts consentis jusqu'à maintenant dans la région totalisent \$720.000. Les principales interventions se sont faites dans les secteurs de la consommation (40 pour cent) et l'agro-alimentaire (30 pour cent).

L'intervention en région de la SDC a aussi un autre volet. Le fait qu'elle s'impose surtout dans des projets déjà amorcés, a joué en faveur de l'implantation d'un bureau au Saguenay-Lac-Saint-Jean compte tenu que la base coopérative est bien structurée.



DEVELOPPEMENT COOPERATIF — Le directeur général de la Société de développement coopératif, Claude Blanchet avoue que c'est le dynamisme de la région au chapitre de la coopération qui est la cause de l'ouverture d'un bureau de la société au Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Photo Paulo Rousseau)

Super-prix

POTVIN TREMBLAY MEUBLES
CHICOUTIMI 545-4667

Attention Spéciale aux futurs mariés

- super-prix sur ameublement complet moderne
- super-prix sur ameublement complet québécois
- les prix sont garantis jusqu'à la livraison
- mise de côté gratuite
- choix de plusieurs ameubllements au même prix
- service de décoration intérieurs sans frais

\$4,795⁰⁰

Ce prix comprend: poêle, réfrigérateur, laveuse et sècheuse.

le design à la portée de tout le monde!

Février est le mois du coeur

Donnez À LA FONDATION DES MALADIES DU COEUR

commentaire

Le ministre Lapointe défendra le dossier des Jeux

La région s'inquiétait de l'influence de la députation régionale auprès du conseil des ministres, depuis la retraite de Marcel Lessard.

Elle vient de s'en trouver un nouveau.

Il s'agit du député de Charlevoix, Charles Lapointe, que le premier minis-



bertrand tremblay

tre Trudeau a invité à entrer dans son cabinet, en qualité de ministre d'Etat affecté aux petites entreprises.

C'est le chef de gouvernement lui-même qui lui a suggéré, lundi dernier, de jouer ce rôle auprès des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

Interviewé, hier midi, par le confrère Jean-Marie Tremblay, du poste CBJ de la société Radio-Canada, le jeune ministre se disait heureux

d'assumer cette responsabilité et de piloter ainsi, auprès du conseil des ministres, les dossiers touchant particulièrement la région.

Il s'est montré prudent en abordant la question des Jeux du Canada que Trois-Rivières et Rimouski voudraient faire reconsidérer, mais il a pris l'engagement de défendre le maintien de la décision prise par le gouvernement conservateur.

C'est une attitude rassurante après le peu de conviction manifestée par le député Gilles Marceau dans l'entrevue parue, hier, dans Le Quotidien. Certes, le représentant de Jonquière a l'intention d'écrire au ministre Gerald Reagan, le nouveau responsable des Sports, pour démontrer l'expérience acquise par la région dans l'organisation et la présentation de grandes manifestations sportives.

Mais en s'interrogeant sur le choix du comité de sélection et la soumission de Rimouski, inférieure de \$2 millions à celle de la région, il sème le doute sur sa motivation profonde.

C'est du moins l'inquiétante impression que sa déclaration a laissé

planer, hier, chez ceux qui s'intéressent à la question. Ils ont rappelé, tout d'abord, que le choix revient au gouvernement. Quant au budget d'investissement, le comité des Jeux le limite à \$4.5 millions, mais on comprend, par exemple, qu'une ville comme Rimouski ait pu présenter un projet plus sombre, parce qu'il faut néanmoins fournir le tiers, soit \$1.5 million.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les quatre villes-hôtesse se partageront évidemment les dépenses d'investissement, mais Chicoutimi devra fournir la part du lion, soit \$900,000, pour la construction du complexe sportif près du Pavillon des sciences, à l'université.

Le député Marcel Dionne, avec lequel je me suis entretenu, hier, s'est bien abstenu évidemment de commenter les propos de son collègue Gilles Marceau.

Mais il a mentionné avoir insisté, la semaine dernière, à Ottawa, auprès de ceux qui devaient entrer au conseil des ministres, lundi dernier, sur le danger, pour un nouveau gouvernement, d'érousser sa crédibilité s'il ne respecte pas les décisions prises par celui

qui l'a précédé.

Le représentant de Chicoutimi a obtenu l'appui formel de Marc Lalonde et d'André Ouellet. Quant à Jean Chrétien, il ne veut surtout pas que les régions périphériques, dont il est le leader, se déchirent autour d'initiatives fédérales.

On ne croit pas, dans la région, que les jeux puissent maintenant être déplacés. Mais le long silence du comité régional après sa victoire controversée, inquiète. La réunion qui devait se tenir cette semaine, a été remise à mardi prochain.

Il est grand temps de se remettre en marche après avoir obtenu un nouveau mandat de villes-hôtesse.

Mais la première démarche doit évidemment se faire auprès du nouveau responsable des Sports, le ministre Gerald Reagan.

parole aux lecteurs

Le communisme continue à se répandre

Le 24 février, dans la région, le parti communiste faisait son entrée à la télévision. Il commence doucement le lavage de cerveau en se disant pas pour la séparation du Québec, mais en recommandant aux gens de ne pas voter. On sait que voter, c'est un devoir très important pour chaque citoyen afin de choisir des chefs responsables et soucieux, non seulement de l'économie du pays et de la province, mais aussi gardiens des valeurs humaines et chrétiennes. C'est essentiel, si nous voulons demeurer un peuple libre.

Le parti communiste n'est pas intéressé à la séparation du Québec, je comprends donc! C'est tout le Canada qui est visé. Il s'infiltrait partout: dans la classe ouvrière comme dans la classe instruite, dans les écoles, les universités, les cégeps, les syndicats. Pas beaucoup de gens se méfient de sa stratégie. C'est bien dommage!

Beaucoup ont relégué la religion aux oubliettes, l'ont vu comme tabou et sont devenus agnostiques, croyant s'épanouir sans elle, en s'adonnant à tous leurs caprices et plaisirs, en sombrant même dans l'indifférence. Ainsi, ils deviennent des proies faciles pour le communisme en se laissant endoctriner peu à peu. Ce qui est pire, c'est leur croyance de ce qui se mijotte en pays communistes. Pour des gens choyés, c'est très difficile de s'imaginer ce qu'est être privé de liberté.

Jamais au Canada un jeune homme n'a eu sa fiancée enlevée par les gendarmes pendant son mariage; encore moins un gars de 16 ans débiter son père vivant en morceaux, sous les yeux d'un bourreau qui le menace du même sort, s'il refuse. Que dire des drogues fortes administrées pour détruire le

cerveau? Ici, on traite les meurtriers avec respect, on fait tout pour les acquitter par un procès le plus juste possible. Ainsi, il y a beaucoup plus de criminels en liberté qu'en prison. En pays communistes, on enferme des gens de bien et s'il y a un procès, il est le plus injuste et mensonger possible pour condamner. Plusieurs ont dû se résigner à manger du rat, du chat et pire du chien mort, pour pouvoir survivre. Je n'invente rien et c'est seulement un petit échantillon. Ça fait changement avec nos prisonniers d'ici qui n'ont à se plaindre que de mets pas assez chauds.

Des témoins importants ont vu énormément de ces monstruosités infernales. Ils portent sur le corps des cicatrices profondes; on se demande comment ils ont pu survivre à ces mauvais traitements. Je crois que c'est providentiel. Il fallait qu'il y ait des survivants pour nous dire comment les communistes qui parlent de liberté, d'égalité pour tous et de fraternité, traitent leur monde qui ne pense pas comme eux, qui n'accepte pas leur idéologie. Ces survivants affreusement mutilés sont des preuves tangibles qu'il n'y a pas de liberté ni d'égalité pour tous; ces mots ne sont que déguisement hypocrite.

Des Canadiens et Canadiennes se sont enrôlés sous cette bannière. Plusieurs sont allés à Moscou et à Cuba pour des lavages de cerveau afin de devenir des militants convaincus. Je suis bien persuadée que pas un ni une n'a exigé qu'on les amène voir les endroits infectés ou se font les tortures. C'aurait été chose perdue, on montre seulement ce qui est le plus beau. Le reste est tenu secret.

Ce qui s'est passé dans les pays d'Europe, au Vietnam ou

ailleurs peut nous arriver aussi si on veut trop une société basée sur l'humain et sans le respect des lois de Dieu.

L'insouciance et l'indifférence religieuse se paient très cher. Peut-être aurons-nous à verser des larmes de sang? Les événements dans le monde ne sont guère rassurants.

Cependant, je m'oblige malgré tout à vous donner une note d'optimisme.

Une grande Espérance a lui sur notre monde. La prière et la pénitence pourraient encore nous sauver du pire. Notre-Dame l'a dit dans une

apparition aux enfants de Fatima en juin 1917.

Dieu veut la consécration du monde à Marie par le pape en communion avec tous les évêques du monde et en attendant cet acte auquel le Seigneur a lié la conversion de la Russie, le communisme, selon les prédictions de Notre-Dame, continue ses méfaits; se répand partout dans le monde et multiplie les martyrs, les victimes innocentes et les guerres.

Herman Arsenault,
51, Jean XXIII,
Alma.

Le 5 mars.

Au parc Rivière-du-Moulin

Invitée du soleil
A capter des merveilles,
Je découvris cent beautés
Aux abords de la cité.

La nature accueillante
Suggère l'attente,
La flore luxuriante
Egayait la détente.

Le mouvement du citoyen
Oubliait le quotidien,
S'offrant repos sabbatique
Dans ce décor sympathique.

J'ai vu des grands-mères ingénues,
J'ai vu des grands-pères insolites,
Dévalant les avenues,
Épatant les noéphytes.

J'ai vu des adultes patients,
Guides d'enfants hésitants,
J'ai vu des jeunes épanouis
Répondant aux gazouillis.

J'ai vu s'envoler les tourments,
J'ai vu renaître les printemps,
C'était un monde chaleureux,
C'était une promenade d'amoureux.

J'avais un oeil sur le passé
Sur des joies ravivées,
J'avais un oeil sur l'avenir
Sur un sain devenir.

Ce fut un dimanche serein
Au parc Rivière-du-Moulin.

Odette Lalancette,
1037, Boily,
Chicoutimi.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

LE SITE DES JEUX D'HIVER



Le peuple a-t-il droit de parole?

A l'occasion d'une conversation téléphonique que je viens d'avoir aujourd'hui avec le chef du caucus des députés péquistes de la région de Québec, monsieur Jean-François Bertrand m'affirme qu'il n'est pas question de tenir une commission parlementaire sur la question référendaire.

Dans son esprit, me dit-il, le peuple se prononcera le jour du scrutin, lorsque je lui demande une entrevue de 15 minutes, le député de Vanier m'affirme qu'il n'a pas de temps à perdre à recevoir une pétition de gens qui réclament une telle commission. Toutes les énergies de monsieur Bertrand iront à convaincre le plus grand nombre de voter OUI.

Il ajoute que si les Québécois ne répondent pas OUI, c'est qu'ils sont une bande de peureux. A cela je réplique que c'est bien plus le PARTI Québécois qui devrait être qualifié de peureux pour quatre raisons:

1. C'est le gouvernement péquiste qui refuse d'entendre en commission parlementaire les différents points de vue qui circulent au sein de la population concernant le libelle de la question.

2. Le gouvernement demande par référendum qu'on lui accorde le mandat de négocier. Godbout (libéral) négociait, Duplessis (Union Nationale) négociait, Lesage (libéral) négociait, Johnson (Union Nationale) négociait, Bourassa négociait et ils n'avaient pas besoin de référendum.

3. Le gouvernement,

prétend monsieur Bertrand, posera la question de la souveraineté dans son deuxième référendum... ça c'est garanti!

Alors pourquoi ne pas poser la question tout de suite?

4. Pour encadrer la parti-

icipation au débat sur le référendum, le gouvernement a pris soin de faire voter la loi 92 qui contraint les individus et organismes à se ranger sous les comités-parapluie du OUI ou du NON.

Et, cette contrainte niant les libertés

d'expression et d'association est imposée grâce à des menaces d'amendes et de prison pouvant aller jusqu'à 6 mois de prison.

Jacques Brodeur,
177, Martigny,
Neuchâtel.

Le 5 mars.

Ryan a la soif du pouvoir

Autrefois, la gent féminine, fort peu instruite des choses et méandres de la politique, accordait son vote au plus "coute" des deux candidats en présence.

Heureusement pour tout le monde et surtout pour M. Ryan, cette époque est désormais révolue.

Son manque de charisme, tel un Joe Clark, hélas! il ne fait pas très télégénique; à prime abord, on accuse un mouvement de recul; l'oeil morne, les dents serrées, la voix monocorde, laissent présager qu'il va nous édicter la proclamation du jugement dernier.

Evidemment, cela va de soi, cet homme possède aussi de très grandes qualités, car après s'être acquis une réputation d'analyste consciencieux des besoins de la société et de juge impartial et souvent courageux des initiatives gouvernementales, on constate qu'il est un travailleur infatigable, un talent inné d'organi-

sateur, qu'il étonne grandement par sa détermination à atteindre l'objectif qu'il s'est fixé.

Mais, attention, après un an et demi de direction à la tête de son parti, on commence à y déceler, c'est humain, des points faibles, de son caractère.

C'est un homme tout entier, radical même; ses proches collaborateurs commentent à s'affoler.

Ils ne sentent pas à l'aise. M. Ryan n'étant pas un homme d'équipe.

Autre trait à surveiller et qui ne lui est pas favorable, ça pourrait même lui nuire considérablement, c'est l'autosuffisance qu'il démontre parfois, laissant présager une tendance vers l'autoritarisme débordant sur une certaine forme de dictature, celle-là même dont on accusait M. Duplessis vers la fin de son règne.

Son attitude déplorable, face au référendum,

pourrait s'expliquer par son souci de mousser sa propre solution, aux dépens de la proposition gouvernementale.

Mais, on peut difficilement accepter qu'il récusé d'avance les résultats, s'ils sont positifs, sous prétexte qu'ils ne seraient pas conformes à l'idée qu'il se fait du Québec, même si le peuple diffère d'avis avec lui.

Si l'option du gouvernement a été vigoureusement contestée depuis novembre 76, personne par contre n'a remis en cause la légitimité de la démarche qu'entreprend l'équipe ministérielle.

M. Ryan entretient-il vraiment cette conception pour le moins élastique de la démocratie?

Il devrait parfois se taire, mieux écouter, avant de poursuivre plus avant.

Edouard Lévesque,
2313, boul. Talbot,
Chicoutimi.

Le 5 mars.

savoir dire

Les registres de langue

Nous devons prendre soin de comparer les mêmes niveaux de langue et de ne pas comparer le français soutenu parlé dans une région avec le français populaire parlé dans une autre région. La langue employée, parlée ou écrite, dépend du milieu où l'on parle, où l'on écrit, de la personnalité de ceux qui parlent, des circonstances, et également de ce que l'on dit, du sujet qu'on traite. On n'écrit pas un contrat d'assurance en se servant du français dialectal. On ne s'adresse pas à son marchand de légumes dans une langue d'académicien. Imposer des normes de langage est valable et nécessaire. Mais vouloir imposer l'unification de la langue à son niveau le plus soutenu ou au contraire vouloir faire une langue nationale à partir d'un parler populaire, irait à l'encontre de la nature même d'une langue vivante. En quelque sorte, le bon et le mauvais usages sont relatifs, mais il faut en général respecter la norme, ou du moins la bien connaître.

LOUIS-PAUL BEGUIN,
Office de la langue française.



MARIE-ANGE THIVIERGE, secrétaire régionale de la Croix-Rouge.

Collecte de sang

8,447 donneurs dans la région

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Lorsque l'on parle de la Croix-Rouge, c'est l'image de la collecte de sang qui vient à l'esprit. Pour des milliers de personnes, donner son sang fait partie des saisons. Cela va presque de soi, même si l'on ne se rend pas toujours compte de son importance.

En 1979, la région a reçu 8,447 dons de sang. Quantité qui correspond aux besoins des hôpitaux de la région, dont l'hôpital de Chicoutimi, à lui seul, consomme 5,000 unités par année.

C'est à la fin de la Dernière guerre que les autorités se rendirent compte que l'organisation, mise sur pied pour le service de transfusion, pouvait servir à un système de prélèvement et de distribution de sang dans l'ensemble du Canada.

De 1947 à 1961, le réseau devient complet à travers le pays, alimenté en "matière première" par l'activité d'un service de recrutement de donneurs bénévoles et volontaires.

Le cheminement du sang

Tout le sang recueilli dans la région est rapidement expédié au centre de transfusion à Québec. Il y sera fractionné et conservé en attendant de répondre aux demandes des hôpitaux.

Les différentes combinaisons du sang servent dans des cas spécifiques. Ainsi, le sang total est utilisé dans les opérations de l'estomac, des poumons et autres organes vitaux.

Les cryoprotéines, fraction provenant du plasma sanguin frais, riche en facteurs coagulants permettent aux hémophiles de mener une vie plus normale. Le plasma frais congelé est gardé en réserve à l'intention des patients victimes de problèmes hémorragiques. Les globules rouges concentrés; ce qui reste du sang après l'extraction du plasma sont utilisés dans les traitements d'anémie. Les plaquettes sont des substances qui jouent un rôle essentiel dans les traitements des malades qui souffrent de leucémie. L'albumine sérique est utilisée dans le traitement de personnes souffrant de brûlures graves ou de perte du liquide des tissus. Les gamma-globulines, dérivées du plasma sanguin, servent à combattre des maladies infectieuses. Les immunoglobulines anti-Rh sont données aux femmes enceintes dont le sang est Rh négatif, pour prévenir la maladie hémolytique du nouveau-né (bébé bleu).

Le sang qui, faute d'être acheminé assez rapidement au centre de transfusion, ne peut être utilisé de la même façon, n'en demeure pas moins une source importante de plasma.

Pour pallier aux distances, des recherches sont présentement en cours pour n'extraire que le plasma du donneur et lui rendre ses globules rouges ou pour extraire certains anti-corps utiles.

Certains types de sang sont plus rares que d'autres. Les types les plus courants sont les groupes O et A, qui sont les groupes de 39 pour cent et 36 pour cent de la population dont le Rh est positif, 7 et 6 pour cent parmi les Rh négatif. Le groupe B est celui de 7,5 pour cent de Rh positif et 1,5 pour cent de négatifs. Le groupe AB positif est celui de 2,5 pour cent de personnes et de 0,5 pour cent chez les Rh négatif. Il existe d'autres groupes extrêmement rares. Au Canada, un type de sang existe qui n'appartient seulement qu'à 5 personnes.

Récupération des berges de la Rivière-à-Mars

par Gilles Lalancette

LA BAIE — C'est un projet d'aménagement des berges de la rivière à Mars totalisant \$1,5 million que la Société d'électrolyse et de chimie Alcan soumettra aux services de protection de l'environnement du Québec pour approbation.

L'opération qui ne touche pas la construction de l'usine Grande-Baie implique des réaménagements aux installations portuaires de la société à La Baie. Le projet consiste à remplir deux des trois embranchements de la rivière à son embouchure dans le but de récupérer du terrain. Il s'agit de réduire le lit de la rivière à Mars à une seule sortie quand les eaux de la rivière se confondent avec celles de la Baie des Ha! Ha!

Selon un porte-parole de SECAL, on veut récupérer du terrain afin d'améliorer le système de chargement des wa-

gons à l'extrémité ouest des installations portuaires.

Au sujet du coût d'une telle opération, on pense y engouffrer \$1,5 million afin de rendre le site fonctionnel. Pour le moment, on ne parle pas de réalisation puisqu'il reste plusieurs étapes à franchir avant l'acceptation des services de protection de l'environnement du Québec.

Par ailleurs, le porte-parole de la société a indiqué qu'on veut aussi protéger les berges de l'érosion et constituer un bassin afin d'y récupérer les débris marins laissés par le flux et le reflux de la marée. Dans sa demande, SECAL parle aussi de conditions écologiques reliées à la réalisation d'un tel projet.

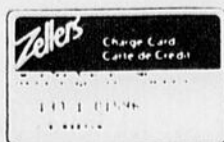
Les installations portuaires de SECAL sont situées à l'embouchure de la rivière tandis que le site de l'usine Grande-Baie se trouve à environ trois milles en amont, sur la rivière à Mars.

Zellers pas d'erreur une vraie vente

Liquidation de meubles

3 jours seulement le 6-7-8 mars 1980

<p>1 SEULEMENT</p> <p>Réfrigérateur McClary</p> <p>15 pi. cu., blanc. Rég.: \$549.95 SPECIAL:</p> <p>\$495</p>	<p>2 SEULEMENT</p> <p>Réfrigérateur McClary</p> <p>13 pi. cu., blanc. Rég.: \$489.95 SPECIAL:</p> <p>\$440</p>	<p>Congélateur</p> <p>ESCOMPTE DE</p> <p>10%</p> <p>sur tous les congélateurs de 12 pi. et 20 pi.</p>	<p>1 SEULEMENT</p> <p>Cuisinière électrique McClary</p> <p>24 po. blanc. Rég.: \$299.95 SPECIAL:</p> <p>\$270</p>
<p>3 SEULEMENT</p> <p>Cuisinière électrique Bradford</p> <p>de luxe, 30 po. couleur: or. Rég.: \$349.95 SPECIAL:</p> <p>\$315</p>	<p>1 SEULEMENT</p> <p>Cuisinière électrique Suprême Estate</p> <p>de "Kelvinator" avec surface de cuisson vitrifiée, couleur: or. Rég.: \$529.95 SPECIAL:</p> <p>\$476</p>	<p>1 SEULEMENT</p> <p>Sécheuse automatique McClary</p> <p>couleur jaune, 3 degrés de température. Rég.: \$259.95 SPECIAL:</p> <p>\$234</p>	<p>3 SEULEMENT</p> <p>Mini-sécheuse Bradford</p> <p>110 volts, jaune, n'exige aucune installation spéciale. Rég.: \$209.95 SPECIAL:</p> <p>\$189</p>
<p>5 SEULEMENT</p> <p>Mini-sécheuse compacte "Bradford"</p> <p>110 volts, n'exige aucune installation spéciale, blanc. Rég.: \$199.95 SPECIAL:</p> <p>\$180</p>	<p>1 SEULEMENT</p> <p>Laveuse compacte "Bradford"</p> <p>blanche, 110 volts. Rég.: \$339.95 SPECIAL:</p> <p>\$299</p>	<p>Sommiers-caisses</p> <p>39 po. et 54 po.</p> <p>1/2</p>	<p>1 SEULEMENT</p> <p>Mobilier de salon</p> <p>2 morceaux, style moderne, tissu velours, couleur: rust. Rég.: \$829.00 SPECIAL:</p> <p>\$700</p>
<p>3 SEULEMENT</p> <p>Ensemble de salon</p> <p>3 morceaux, comprend: 2 divans, 1 table de coin, converti en lit. Rég.: \$325.00 SPECIAL:</p> <p>\$200</p>	<p>1 SEULEMENT</p> <p>Mobilier de salon</p> <p>4 morceaux, comprend divan 3 places, divan 2 places, 1 fauteuil, 1 tabouret. Rég.: \$549.95 SPECIAL:</p> <p>\$400</p>	<p>1 SEULEMENT</p> <p>Mobilier de salon</p> <p>3 morceaux, comprend: divan, chaise, tabouret. Rég.: \$419.95 SPECIAL:</p> <p>\$300</p>	<p>2 SEULEMENT</p> <p>Mobilier de salon</p> <p>style canadien, modèle très robuste, tissu et cuirette, 2 morceaux. Rég.: \$599.00 SPECIAL:</p> <p>\$450</p>



LA CARTE de "DÉPANNAGE" Cartes Master Charge et Chargex aussi acceptées

Place du Saguenay
Galeries Lac-St-Jean

Pas d'erreur...Les prix sont bas chez Zellers !

fourre-tout



marcel rivard

Ils étaient désemparés

Attablés dans un restaurant de la route 170, ils discutaient et paraissaient désemparés; sans pouvoir y faire quoi que ce soit, ils se retrouvaient devant l'impossible, l'inimaginable et l'inimaginé.

Ce n'était point pour eux la fin du monde, mais tout comme. "A date, c'est la pire calamité de 1980", évalua l'un d'eux.

C'était pis que la 785e exécution enregistrée depuis le retour, en Iran, de l'ayatollah, il y a maintenant treize mois. Une véritable tragédie à nul doute sans pareille! Tout ceci parce qu'il faisait "tempête".

Imperturbable, au-dessus de la mini-cloison qui séparait sa table de la leur, je leur ai dit que le printemps s'en venait. Et pour donner du poids à cette prédiction, je leur ai demandé: "Vous avez vu les corneilles? Moi, oui!"

Nominations ecclésiastiques

Sans préjudice de ses fonctions actuelles, l'abbé Jules Simard est nommé membre de l'équipe sacerdotale du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé, de Métabetchouan, tandis que l'abbé Gaston Boulianne, sans préjudice de ses fonctions actuelles, est nommé animateur de pastorale auprès des Scouts pour le diocèse de Chicoutimi.

Ces deux nominations viennent d'être rendues publiques par l'évêque Jean-Guy Couture.

aujourd'hui



Alexandre Dubcek est exclu du parti communiste.

Journée de jeudi, 6 mars 1980, 66ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1976 — Le Canada donne son accord de principe sur la levée des mesures interdisant toute aide à l'Inde dans le domaine nucléaire.

1975 — Raid terroriste sur un hôtel de Tel-Aviv: 14 morts.

1972 — Un attentat fait 52 blessés sur un parking de Belfast.

1970 — Alexandre Dubcek, ancien chef du parti communiste tchèque, est exclu du parti.

1965 — Le département américain de la Défense annonce que 3,500 Marines sont envoyés au Sud-Vietnam.

1946 — Le Vietnam devient l'un des trois Etats associés de la Fédération indochinoise.

1929 — La Bulgarie et la Turquie signent un traité d'amitié.

1922 — Les Etats-Unis interdisent l'exportation d'armes vers la Chine.

1862 — Le prince Miland se proclame roi de Serbie avec l'appui des Autrichiens.

— Ils sont nés un 6 mars:

— Michel-Ange (1475-1564).

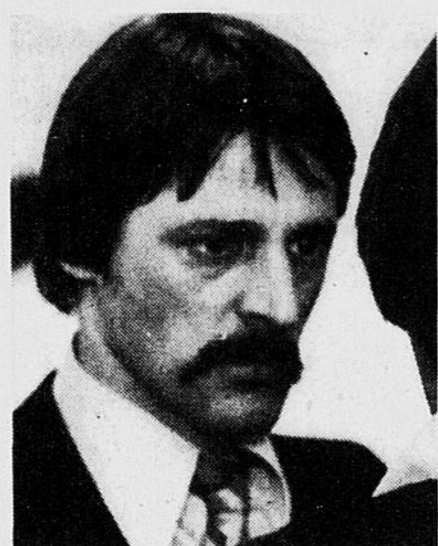
— Elizabeth Barrett Browning, poétesse anglaise (1806-1861).



Deschamps se déguise en patron

"Un bon boss, pis une job steady", qu'il disait, Yvon Deschamps, dans le monologue qui l'a peut-être vraiment mis au monde...

Pourtant, le comique Deschamps aime bien, à l'occasion, se déguiser en patron. Et si on se fie à cette photographie prise par Karl Tremblay, du Quotidien, dans le bureau du pdg de la Maison de la presse, Deschamps réussit très bien dans la caricature. Il est vrai que Deschamps n'est pas "petit salarié" puisqu'il serait l'un des cinq artistes les mieux rémunérés au Québec.



Il n'aime pas la comparaison

L'avocat Louis-Charles Fournier devient de plus en plus une vedette du domaine des communications surtout depuis qu'il coanime une émission de ligne ouverte à la station chicoutimienne CJMT.

"Vous êtes le Yvon Dupuis de nos ondes...", lui lançait récemment un admirateur.

Fournier de répondre immédiatement: "J'aimerais mieux que vous me compariez à Huguette Proulx".

On sait que cette dernière anime une émission sur la sexualité dans une station radiophonique montréalaise. Quant à Yvon Dupuis, on ne sait où il est "branché" à l'heure actuelle...

De la musique de chambre

Tous les amateurs de musique de chambre auront l'occasion de satisfaire leur goût s'ils assistent ce soir, à compter de 20h30, à la salle de concert du Conservatoire de musique du Québec à Chicoutimi, au concert que donneront quatre élèves des classes de musique de chambre de Louis Côté et Michel Gingras.

Ces élèves, ce sont Dominique Soucy à la flûte, Sylvie Genest, au piano, Gratien Bergeron au cor, Gilles Larouche à la clarinette et Clément Lévesque au basson.

Ces jeunes musiciens interpréteront des oeuvres de Rossini, Hubeau, Reinecke et Jones. Le public est cordialement invité et l'entrée est libre.

Le conseil à l'étude

Il sera question de la tenue d'une journée d'étude lors de la prochaine séance trimestrielle du conseil de comté de Lac-Saint-Jean qui se réunira mercredi prochain à l'hôtel de ville de Delisle.

Cette journée d'étude aurait pour but de faire le point à propos de la loi 125 sur l'aménagement du territoire, à propos du site d'enfouissement et au sujet d'une subvention pour l'entretien des chemins d'hiver.

L'assemblée, tenue sous la présidence du préfet Robert Gagnon, débutera à 16h00.

5,400 firmes sont fichées

Le fichier régional informatisé et permanent des entreprises du ministère québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre regroupe environ 5,400 employeurs de tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau, apprend-on dans le dernier numéro du "Journal du Travail".

La cueillette de l'information est assurée principalement par les centres de main-d'oeuvre et les commissariats industriels; c'est la Commission de formation professionnelle qui voit ensuite à la mise en lot et à la vérification de la qualité de l'information recueillie. Finalement, le cegep régional assure l'enregistrement et le traitement informatique des données.

Afin d'éviter une utilisation commerciale du fichier, le cegep accepte de fournir de l'information aux organismes participants via son responsable au sein du comité régional, ainsi qu'aux organismes publics et parapublics qui ont obtenu une autorisation du président du comité.

Année record pour Price

La papeterie Alma, de la compagnie Price, vient d'établir une nouvelle marque au domaine de la production du papier journal.

Cette nouvelle marque, on l'a établie au cours de l'année qui vient de prendre fin: la production totale de cette papeterie a été de 390,382 rouleaux ou 282,839 tonnes, soit une moyenne quotidienne de 788.49 tonnes, ce qui constitue aussi une marque sans précédent.

Qu'est-ce que cela représente, 390,382 rouleaux ou 282,839 tonnes? Le dernier numéro du journal de la compagnie Price fait des comparaisons... Cela représente 22 bateaux, remplis de papier journal, dans le port de Bagotville; ou 2,080 camions-remorques sur la route 170; ou encore 3,160 wagons à la queue-leu-leu sur la voie ferrée, aussi chargés de papier journal.

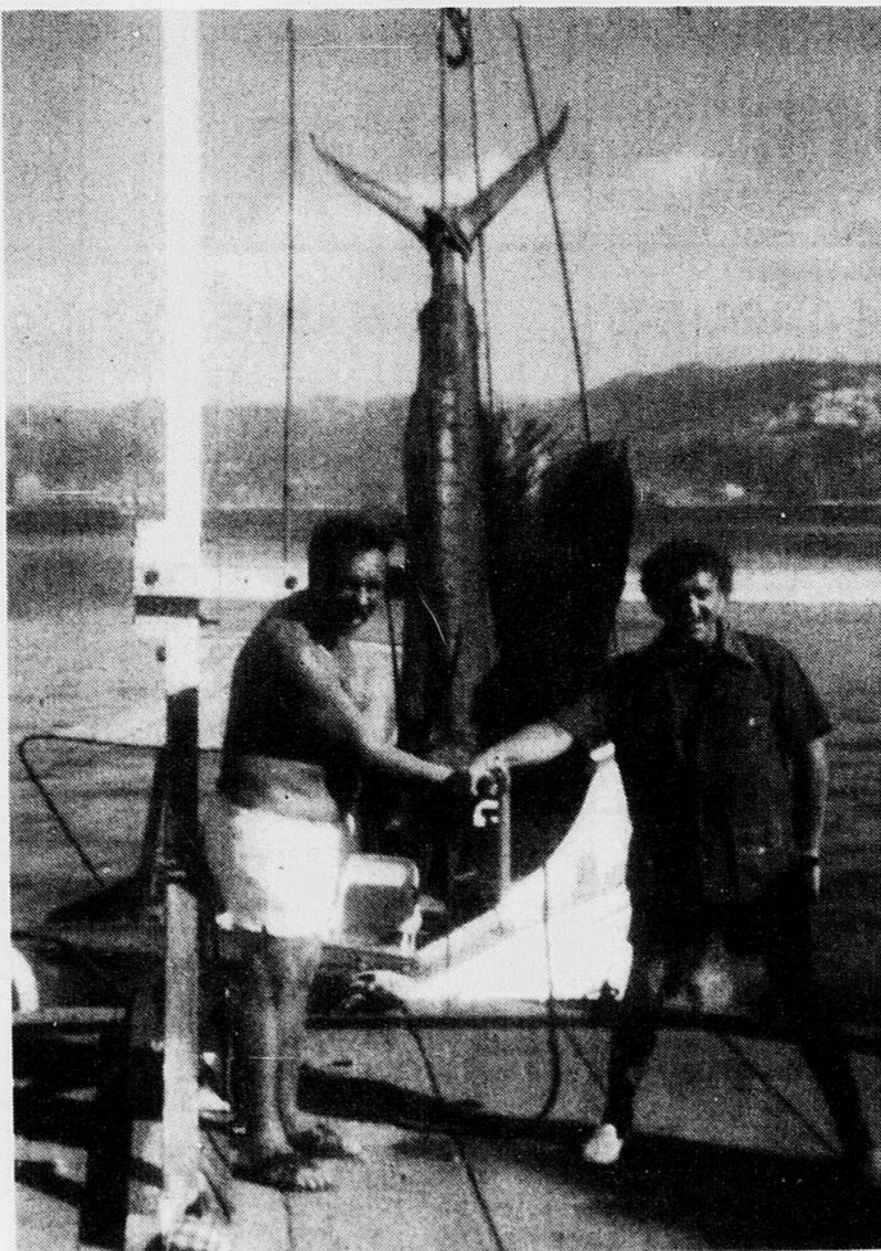


"Coup d'oeil" rendu au Lac

Il y a longtemps qu'on vous avait parlé de Gaston Mazide, n'est-ce pas?

Eh bien! sachez qu'il est toujours à la diète et que sa revue "Coup d'oeil" prend de l'expansion. Son numéro de ce mois-ci "couvre" tout le territoire du Lac-Saint-Jean et à cet effet, il lance un appel à tous les organismes sans but lucratif pour qu'ils lui fournissent le programme de leurs activités.

Gaston se fait un devoir de publier dans sa revue les événements qui se déroulent dans la région et ce, à l'intention des touristes...



Un gros espadon au bout de la ligne

Gilbert Tremblay, de Jonquière, copropriétaire du garage Arnold Chevrolet-Oldsmobile, a fait une bonne pêche lors de son récent passage à Acapulco, Mexique.

Considéré comme le sosie du ministre Jacques Parizeau, Gilbert a attrapé un espadon de 8 pieds et 8 pouces, pesant 160 livres, lors d'une excursion sur le Pacifique. L'espadon a perdu le combat contre Gilbert après une lutte de 30 à 35 minutes.

Malheureusement, en raison du coût prohibitif du transport (entre \$700 et \$800), Gilbert s'est résigné à laisser son trophée au guide mexicain prénommé André.

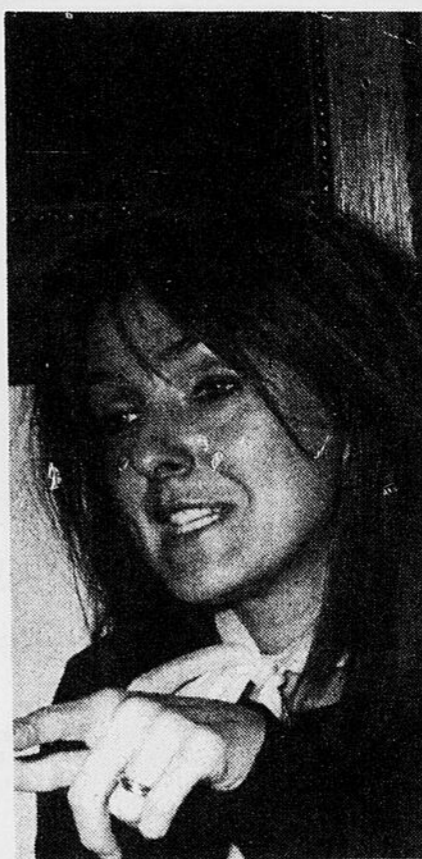


Club Optimiste à Saint-Nazaire

La municipalité de Saint-Nazaire, au Lac-Saint-Jean, compte un nouveau club Optimiste venant grossir la formation régionale de cette association.

En fin de semaine, Paul-Emile Jacques (à droite), de Saint-Félicien, qui agit cette année à titre de lieutenant-gouverneur, a remis la bannière au nouveau club dont le président fondateur est Bertrand Gaudreault.

Comme les autres clubs Optimiste, la nouvelle formation de Saint-Nazaire aura pour oeuvre principale l'aide à la jeunesse.



Des vedettes parleront d'elles

A compter de dimanche, la station CJAB-FM présentera, à 18h00, une série d'entretiens avec des grandes vedettes du disque, de la télévision et du cinéma.

La première émission de cette série tournera autour de la Québécoise Dominique Michel.

Les dimanches suivants accueilleront Mireille Mathieu, Robert Hossein, Philippe Noiret et Annie Girardot; ces entretiens seront "enrobés" de chansons et de pièces musicales choisies en collaboration avec l'artiste.

Championnat des échecs

En fin de semaine et durant l'autre fin de semaine se tiendra au Ceps d'Alma la finale des candidats pour le choix de l'aspirant au titre de champion régional des échecs 1980, pour affronter le détenteur Raymond Gauthier, de Chicoutimi.

La finale des candidats est un tournoi fermé auquel les participants ont dû, pour être qualifiés, remporter un tournoi régional ou être déclaré champion d'un club d'échecs membre de l'Association régionale des échecs Sag-Lac.

Les candidats en lice sont: Eric Brasseur, de La Baie, Yvan Bilodeau, d'Alma, Jacques Demers, de Saint-Bruno, et Sylvain Paradis, d'Alma.

La formule du tournoi sera une double ronde, c'est-à-dire qu'un candidat jouera deux fois contre tous ses adversaires; le tournoi sera coté à l'Association régionale et à la Fédération canadienne des échecs.

rendez-vous

Chicoutimi

Rencontre eucharistique — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Sainte-Claire, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Causeries sur l'amour de Dieu — La série se continue samedi soir, à 20h00, dans le cadre du jeûne donné par la communauté Baha'ies de Jonquière et Chicoutimi. Inf.: 548-6773 ou 545-7913.

Raja-Yoga — Soirée d'information gratuite, vendredi soir, à 19h30, au 338, St-Gérard, secteur Nord. Soirée animée par Jacques Deneault. Inf.: 545-6190.

Clinique de sang — Au centre social de l'université, jeudi soir, de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans l'entourage de quelqu'un l'empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut lui venir en aide. Réunion d'information, le mardi, 11 mars, à 20h30, à l'ancien hôtel de ville de Rivière-du-Moulin.

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'informations, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Jonquière

Partie de cartes — Organisée par l'Afés Saint-Jean-Eudes, le dimanche, 16 mars, à 20h00, Pavillon Pedneault, Arvida.

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél.: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Association des handicapés — Invitation à toutes les personnes handicapées, âgées de 18 ans et plus, intéressées à devenir membres de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au Pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Informations, tél.: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur.


Association pour la promotion des droits des handicapés — Rendez-vous chaque mercredi, de 13h30 à 16h00, au 205, Mellon. Des bénévoles seront là pour vous seconder dans tous genres d'activités, artisanat.

Saint-Félicien

Cours de périnatalité — Nouvelle session débutera lundi, à Saint-Félicien pour les femmes enceintes de Saint-Félicien, Saint-Prime et Saint-Méthode. Pour informations et inscription, communiquez avec le CLSC, à: 679-5270.

**Dominion
Ça c'est du
Supermarché**

**Dominion
vous traite
aux p'tits prix**

<p>6/\$1</p>	<p>SOUPE AUX TOMATES AYLMER BTE 10 OZ LIQ.</p> <p>PRIX HABITUEL .29 CH. ECONOMIE .74 SUR 6 BTES</p>	<p>SAUCISSES FUMÉES "DOMINO"</p>  <p>PRIX HABITUEL 1.28 LB ECONOMIE .30 LB</p>	<p>.98 LB</p>
<p>.99</p>	<p>KETCHUP AUX TOMATES HEINZ BOUT. 32 OZ LIQ.</p> <p>PRIX HABITUEL 1.51 ECONOMIE .52</p>	<p>ESSUIE-TOUT KLEENEX PAQ. DE 2 ROUL.</p> <p>PRIX HABITUEL 1.57 ECONOMIE .58</p>	<p>.99</p>

Découpez et profitez de nos spéciaux

<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE \$1.50 DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN POT 10 OZ DE</p> <p>CAFÉ INSTANTANÉ RICHMELLO</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>1.50 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>	<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 25¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN PAQ. 64 OZ DE</p> <p>RIZ DAINTY</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.25 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>	<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 25¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN ROULEAU DE 12 PO. x 50 PI. DE</p> <p>PAPIER ALUMINIUM REYNOLDS</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.25 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>
<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 50¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN PAQ. 32 OZ DE</p> <p>MARGARINE HUILE DE MAÏS FLEISCHMANN—EN QUARTIERS</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.50 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>	<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 25¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN PAQ. 16 OZ DE</p> <p>FILETS DE TURBOT SURGELÉS—HIGH LINER</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.25 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>	<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 25¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN POT 24 OZ LIQ. DE</p> <p>CORNICHONS TRANCHÉS SUCRÉS—CORONATION</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.25 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>
<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 50¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN CONT. 750 g DE</p> <p>CHOCOLAT INSTANTANÉ NESTLE QUIK</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.50 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>	<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 35¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN CONT. 106 g DE</p> <p>POIVRE NOIR MOULU CLUB HOUSE</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.35 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>	<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 25¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN PAQ. DE 3</p> <p>FORMAT DE BAIN SAVON DE TOILETTE JERGEN'S</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.25 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>
<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 25¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN PAQ. DE 60</p> <p>SACHETS DE THÉ ORANGE PEKOE SALADA</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.25 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>	<p>CE COUPON A UNE VALEUR DE 25¢ DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UN PAQ. DE 100</p> <p>SACS À SANDWICHS QUIKI</p> <p>CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 11 MARS 1980.</p> <p>.25 DE RABAIS</p> <p>LIMITE: UN COUPON PAR CLIENT</p>	<p>NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS</p> <p>Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi, 11 mars 1980, (sauf les produits de boulangerie, le samedi, 8 mars 1980), aux Supermarchés Dominion: 2, Place du Saguenay, Chicoutimi — GALERIES JONQUIÈRE, 700, boul. St-François, Jonquière — CARREFOUR ALMA, 705, avenue du Pont, Alma.</p> <p>Les Supermarchés Dominion Limitée</p> 

Comité de prévention du crime: le terrain est défriché

CHICOUTIMI (MR) — Le groupe de travail mis sur pied pour favoriser la création de comités de prévention du crime, dans toute la ville de Chicoutimi, mettra un terme à ses activités à un bien curieux moment...

Au moment où l'on apprend que plus de 75 cambriolages ont été commis dans des résidences de Chicoutimi, au cours du mois de février, ce qui constitue un record absolu en semblable matière!...

"C'est évidemment un peu décevant", admet Françoise Bluteau, responsable du groupe de sept personnes, rémunérées à l'aide des fonds du solliciteur général du Canada, et qui mettra fin dans 15 jours au travail entrepris il y a 25 semaines.

Pourtant, le bilan de cette expérience est assez positif. Treize comités de citoyens, regroupant autour de 150 personnes, ont été créés, et fonctionnent dans 25 des 182 arrondissements de la ville. Justement, les présidents de ces comités se réunissent dans quatre jours. "Il faut espérer qu'ils sauront continuer ce travail sans nous", commente Françoise Bluteau, selon qui il faudra engager une étroite collaboration avec la sûreté municipale pour ce faire.

La responsable du projet, réaliste, prévoit toutefois que "certains de ces comités seront autonomes, d'autres non..." Et quant à en créer de nouveaux, à grossir le nombre de ces comités de prévention du crime, "il faut simplement espérer que le

soliciteur général défraiera d'autres projets du genre", conclut-elle.

Pendant ce temps, la criminalité ne cesse d'augmenter, et précisément en ce qui regarde les cambriolages, délits que le projet avait pour but de contrer... Les secteurs les plus vulnérables demeurent toujours ceux des centres commerciaux, du centre-ville, et le secteur Nord.

"La première chose, c'est que les citoyens soient plus prudents... Il y a des gens qui gardent chez eux des sommes d'argent fabuleuses ou des bijoux de grande valeur... qu'ils croient en sécurité en les cachant dans le congélateur, premier endroit où les cambrioleurs vont voir!", ironise Françoise Bluteau.



PREVENTION — Françoise Bluteau, avec le groupe dont elle est responsable, et qui s'est occupé de prévention du crime, à Chicoutimi.

Cercle des affaires d'Alma Promotion et défense des intérêts almatois

ALMA (BM) — Si le Cercle des affaires d'Alma a continué à faire la promotion de la ville comme il le fait depuis sa fondation, il y a dix ans, il a aussi, au cours de l'année dernière, défendu les intérêts de ses quelque 300 membres en prenant, à plusieurs reprises, publiquement position sur des questions d'ordre économique, politique ou social.

C'est le bilan de l'année 1979 qu'a tracé le président sortant du Cercle des affaires, Me Roger Banford, hier matin à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'organisme tenue dans une brasserie d'Alma et à laquelle assistaient environ 25 personnes.

Selon Me Banford, le cercle doit continuer à promouvoir la ville d'Alma dans tous les domaines. En 1979, par exemple, l'organisme a mis sur pied une campagne de 15 jours durant la période des Fêtes; pour cette année, on prépare une énorme campagne de publicité fondée sur la distribution, par les marchands, de pièces de monnaie frappées à l'effigie du Cercle des affaires.

Quant aux prises de position de l'organisme, Me

Banford en a énumérées quelques-unes: démarches pour la mise sur pied d'un service aérien régulier entre Alma et Montréal, présentation de mémoires sur le tourisme et sur la refonte de la carte électorale ainsi que des lettres d'appui à l'hôpital d'Alma concernant ses demandes au ministère des Affaires sociales et à une entreprise ambulancière de Desbiens qui conteste une décision du CRSSS à l'effet de retirer une subvention pour un deuxième véhicule ambulancier.

L'année 1979 fut également celle de la création d'un fonds d'aide aux étudiants d'Alma qui fréquentent l'Université du Québec à Chicoutimi. Les membres ont contribué à ce fonds pour un montant d'environ \$8.000; au cours des prochaines semaines, on tentera de recueillir, auprès de la population, un montant de \$4.000. Si l'organisme était dissout, c'est la ville d'Alma qui prendrait en charge l'administration de ce fonds; les deux parties ont signé, dernièrement, un protocole d'entente à ce sujet.

On a procédé, hier matin, à l'élection de cinq person-

nes qui iront rejoindre, au bureau de direction, les six autres membres dont le mandat n'était pas terminé. Ces personnes, qui connaîtront bientôt la fonction qui leur sera attribuée au sein du bureau de direction, sont MM. Marcel Tremblay, Michel Duchêne, Jean-Paul Aubin, Jean-Louis Dubé et Michel Parizeau.

Enfin, le rapport financier de l'organisme, qu'a lu le trésorier, M. Serge Lemieux, indique que le Cercle des affaires termine l'année 1979 avec un excédent des revenus sur les dépenses de \$18. Sur des dépenses de près de \$20.000, le cercle a consacré environ \$7.000 à ses campagnes de publicité.

Price et Alcan Rôle social négligé

JONQUIERE (CF) — Les deux principaux moteurs de l'activité économique locale, les compagnies Price et Alcan, ne font pas partie de la Société de développement économique de Jonquière, et le maire Francis Dufour s'est chargé de leur rappeler, lundi, qu'elles avaient un rôle à jouer dans le développement du milieu où elles se trouvent installées.

M. Dufour a un peu secoué l'atmosphère de la soirée, à l'issue d'une longue et plutôt calme assemblée générale annuelle de la SDEJ, en soulignant que les deux industries majeures de Jonquière fonctionnent "à côté des cadres", qu'elles ont un rôle social à jouer et que "on peut développer notre milieu sans elles, mais on serait mieux de le faire avec elles".

Price et Alcan "font partie de notre milieu et elles doivent venir nous aider à le développer", a ajouté M. Dufour.

Il appert que les portes ne seraient pas définitivement fermées en regard à la participation des deux entreprises à la SDEJ. Le directeur général de la SDEJ, M. Donald Morissette, a indiqué qu'on prévoyait la tenue imminente de réunions sur la question entre l'organisme de promotion éco-

nomique et les compagnies. Les raisons qui ont empêché Alcan d'adhérer, jusqu'ici, à la SDEJ, demeurent encore imprécises, pour le public à tout le moins.

Celles de Price apparaissent néanmoins plus claires. Dans une lettre expédiée à la SDEJ, celle-ci s'étonne d'avoir reçu une facture de \$2.500, représentant la cotisation demandée pour sa participation à l'organisme.

La collaboration de l'entreprise est acquise au développement de Jonquière, indique la compagnie, estimant par ailleurs qu'il revient au créateur de la SDEJ, la ville de Jonquière, d'en financer les opérations.

Price pense au surcroît qu'elle fait déjà plus que sa part, au plan fiscal, à Jonquière.

Une indication venue de chez Price laisse à penser que celle-ci aurait été froissée par la façon "cavalière" avec laquelle la SDEJ lui aurait réclamé sa cotisation. La compagnie n'aurait originellement reçu qu'une simple facture, sans un mot d'explication.

La SDEJ a cependant tenté, depuis, une nouvelle approche, un peu plus orthodoxe.

Demande d'accréditation

JONQUIERE (CF) — Le Syndicat canadien de la fonction publique, affilié à la FTQ, a déposé il y a quelques jours une demande d'accréditation syndicale au nom des neuf représentants en publicité des stations CKRS-Radio et télévision de Jonquière.

La demande touche six employés permanents et trois à temps partiel.

Le ministère fédéral du Travail, de qui relève la loi du travail dans le monde des communications électroniques a déjà nommé un commissaire-enquêteur dans ce dossier.

Le Syndicat canadien de la fonction publique est présent dans six ou sept entreprises de communication du Québec.

NOUVEAU - NOUVEAU JUSQU'À 30% PAYER ET EMPORTEZ ET EPARGNEZ 30%

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL SANS BASE DE SUSPENSION

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES METALLIQUES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BUREAUX MODULAIRES

Prix régulier	Payer et emportez
30 x 60 241.75	181.30
36 x 72 300.20	225.15
24 x 45 150.10	112.60

CLASSEUR LATERAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs \$213.79	\$160.35
3 tiroirs \$297.72	\$223.72
4 tiroirs \$369.66	\$277.25
5 tiroirs \$453.59	\$340.20

CLASSEUR VERTICAL

Prix régulier	Payer et emportez
2 tiroirs 18" prof. 11" rég. 69.50 - 52.15	
14" rég. 80.20 - 60.15	
4 tiroirs 11" rég. 106.92 - 80.20	
14" rég. 122.96 - 92.25	
2 tiroirs 24" prof. 11" rég. 83.40 - 62.50	
14" rég. 94.10 - 70.60	
4 tiroirs 11" rég. 126.16 - 94.85	
14" rég. 141.13 - 105.85	

BURE

québec en bref

Secousse

CORNWALL, Ont. (PC) — Un bruit du tonnerre qui a secoué la ville de Cornwall, tôt mercredi matin, provoquant une série d'appels téléphoniques au quartier général de la police, a été provoqué par un boum supersonique.

Selon la police de Cornwall, la population a été réveillée à 2h48 par une secousse. On a d'abord cru qu'il s'agissait d'un tremblement de terre.

Un porte-parole de la Défense nationale a expliqué que le boum avait été provoqué par un avion de combat américain F-100 qui participait à des manœuvres nocturnes de l'Otan.

Le pilote a fait savoir qu'il volait à 35.000 pieds d'altitude lorsqu'il a franchi le mur du son.

Nom aux édifices parlementaires

QUEBEC (PC) — La société historique de Québec, par l'entremise de son président, M. Guy Doré, vient de faire parvenir une lettre au premier ministre du Québec, M. René Lévesque, dans laquelle il suggère de donner des noms aux édifices parlementaires jusqu'à maintenant désignés par des lettres alphabétiques.

"L'une des missions de notre société est de faire mieux connaître notre culture et notre histoire à la collectivité québécoise. Nous croyons qu'il est important d'honorer ceux qui ont fait qu'aujourd'hui le Québec est un pays différent ou une collectivité se reconnaît" avance M. Doré.

Appuyant son argument sur le fait que les édifices de la colline parlementaire sont le siège de toute la vie du Québec, qu'ils sont propriété gouvernementale et que l'Etat a un rôle à jouer dans la mise en valeur de notre histoire, la société émet des suggestions de noms d'hommes directement reliés au déroulement de la vie parlementaire pour identifier les édifices gouvernementaux.

Remboursement de prêts

QUEBEC (PC) — Le président de la société de récupération et d'exploitation forestière (REXFOR), M. Michel Duchesneau, aura des entretiens avec un dirigeant de la compagnie ITT-Rayonier, le 13 mars prochain.

Cette rencontre a été demandée par REXFOR afin d'examiner la situation en regard de prêts totalisant \$18,9 millions qui ont été consentis à la multinationale par la société d'Etat québécoise.

C'est ce qu'a révélé, mercredi, un porte-parole de REXFOR, tout en précisant qu'aucune demande formelle de remboursement n'avait encore été adressée à ITT-Rayonier.

Lors de l'implantation de Rayonier sur la Côte-Nord, en 1971, le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa s'était engagé à prêter à cette société, sans intérêt et sur une période de 25 ans, une somme de \$19 millions, par l'entremise de REXFOR.

Médiation à Montréal

QUEBEC (PC) — Le médiateur du gouvernement dans le différend entre la ville de Montréal et ses cols bleus a déjà réuni les parties au conflit aux bureaux du ministère et devait présenter un rapport au ministre du Travail en soirée.

C'est ce qu'a expliqué hier à l'Assemblée nationale, le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson en répondant aux questions du député libéral de St-Laurent, Claude Forget.

Mais la médiation de M. Désilets ne donnera rien si les représentants du maire Drapeau de Montréal et ceux du syndicat des cols bleus ne mettent pas d'eau dans leur vin, a averti le ministre qui a ajouté que le conflit se prolongerait par suite de la trop grande rigidité du maire Drapeau et du syndicat.

Reprise des cours dans les cégeps

QUEBEC (PC) — Malgré l'entente intervenue entre le gouvernement et les employés de soutien des cégeps, les cours n'avaient pas encore repris, mercredi, dans les Collèges de Limoilou, Ste-Anne-de-la-Pocatière et Thetford Mines.

Les cours reprennent jeudi matin à Ste-Foy et à Lévis-Lauzon. Au Cégep de la Gaspésie, les étudiants sont retournés en classe mercredi, tandis qu'à Matane, le retour s'est effectué il y a 15 jours.

Les étudiants du Cégep de l'Amiante, de Thetford Mines, ne reprendront les cours que le 11 mars, à la fin des Jeux d'hiver. Les locaux du cégep sont en ce moment à la disposition du comité organisateur des jeux.

Producteurs laitiers

La rentabilité, un mot connu des Ontariens

QUEBEC (PC) — Les producteurs laitiers de l'Ontario savent mieux rentabiliser leur production que ceux du Québec. C'est l'une des constatations que l'on peut retrouver dans le document de base de la Conférence socio-économique sur l'industrie laitière devant avoir lieu à Rimouski les 13 et 14 mars prochains.

La faillite guette les producteurs de porcs

QUEBEC (PC) — L'Association des cultivateurs du Québec, un nouvel organisme groupant des agriculteurs, demande au ministre de l'Agriculture Jean Garon de venir en aide aux producteurs de porcs et de porcelets.

L'ACQ a tenu hier sa première conférence de presse pour rendre public le premier numéro de sa revue trimestrielle en même temps que le texte des lettres qu'elle a fait parvenir au ministre.

La revue de l'organisme

— L'ACQ informe — sera envoyée à chacun des 700 membres de l'association, mais ce premier numéro a été tiré à 10.000 exemplaires, en vue d'une large diffusion.

Les producteurs de porcs et de porcelets traversent actuellement une période extrêmement difficile étant donné que les coûts de production dépassent les prix de vente. Les cultivateurs qui exploitent des fermes familiales et les débutants risquent la faillite, affirme l'ACQ dans ses lettres au ministre.

Le document souligne que même si les recettes monétaires du secteur laitier au Québec ont connu une croissance de 89 p.c. depuis 1966, le revenu annuel net du producteur québécois est en moyenne de \$6.000 inférieur à celui du producteur ontarien.

C'est ainsi que pour 1979, ce revenu net moyen s'élevait à \$23.316 au Québec contre \$29.642 en Ontario. Cet écart serait surtout causé par le fait que les producteurs québécois ne profitent pas suffisamment des sous-produits de leur secteur.

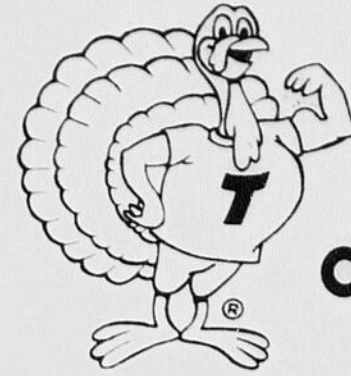
La plupart des produc-

teurs ontariens tirent en effet des revenus intéressants de la vente de viande bovine, revenus qui sem-

blent être négligés par les producteurs du Québec. Ceux-ci vendent leurs veaux à la naissance alors

que les producteurs de l'autre province les gardent à l'engraissement pour une certaine période.

C'est l'ouverture de...



LA GRANDE CHASSE CANADINDE

Gagnez des prix instantanés

Venez savourer un de nos 6 délicieux repas à la dinde et nous vous remettons un coupon. Grattez-le... vous pourriez vous mériter un de ces prix instantanés à motif de dinde:



- Un verre à votre choix.
- Un ensemble de 4 verres.
- Un coupon valide pour une assiette de burger à la dinde.
- Une boîte de 4 burgers à la dinde Cuddy.
- Un ensemble de 4 tasses.
- Un ensemble de salière et poivrière.
- Un ensemble de 6 anneaux pour serviettes de table.
- Un pot à biscuit.

Participez à La Grande Chasse Canadinde dans tous nos bons restaurants.

Rendez-vous donc à nos restaurants au cours du mois de mars et offrez-vous un délicieux repas à la dinde — vous pourriez vous mériter un prix!

En mars, grattez et gagnez dans tous les cafés Fleurs-de-Lys Zellers à travers le Canada.

* Pour plus de détails, voyez les règlements du concours.

Zellers

Place du Saguenay
boul. Talbot — Chicoutimi



La souveraineté ASSOCIATION À QUEL PRIX?

CONSEIL
DU PATRONAT
DU QUÉBEC

Trois tables qui ne font qu'une

Un nouveau design Zip pour les improvisés, en mélamine blanche. \$99.

zip le prêt-à-apporter du meuble design

1685 boul. Talbot, Chicoutimi
Édifice Potvin & Tremblay Meubles.
Tél.: 545-4010

Vous Permettez?

Chez Simard et Voyer tout est permis à partir de \$38.00

Permettez-vous \$18.00

Permettez-vous \$65.00

Permettez-vous \$38.00

SIMARD & VOYER

CHAUSSURES POUR HOMMES ET FEMMES.
PLACE STE-FOY, PLACE LAURIER, PLACE FLEUR DE LYS,
PLACE QUÉBEC, GALERIES CHAGNON
PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI

horaire

(3) CJBR-TV (8) Radio-Québec
 (5) CBJET-TV (9) TVFQ
 (6) CJPM-TV (11) CFCF-TV
 (7) WEZF-TV (12) CKRS-TV

jeudi 6 mars

10h15
 TVFQ — TELE-FEUILLETON. "Une femme seule". (17e épisode).

10h30
 CKRS — CJBR — MAGAZINE-EXPRESS. "La vie sexuelle à 40 ans et plus".
 CBJET — MR. DRESSUP.
 CFCF — DEFINITION.
 TVFQ — SOCIÉTÉ D'AU-JOURD'HUI.

11h00
 CKRS — CJBR — AU FIL DE LA SEMAINE.
 CBJET — SESAME STREET. (1 h.).
 CFCF — THE COMMUNITY.
 WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY.

11h15
 CJPM — SATURNIN, LE PETIT CANARD.

11h30
 CJPM — DU COQ À L'ANE.
 CKRS — AU MILIEU DU JOUR. (1 h.).
 CFCF — ROCKET ROBIN HOOD.
 CJBR — MONSIEUR ROSEE.
 TVFQ — MIDI-PREMIERE.
 WEZF — FAMILY FEUD.

11h58
 CBJET — WEATHER REPORT.

12h00
 CBJET — FROM NOW ON.
 CFCF — THE FLINTSTONES.
 CJBR — LES RICHESSES DE LA MER. "Alerte aux requins".
 TVFQ — UN COMÉDIEN LIT UN AUTEUR. "Aragon, dits et non-dits". (4e partie). (1 h.).
 WEZF — THE \$20,000 PYRAMID.

12h15
 CJPM — NOUVELLES.

12h28
 CBJET — SENIOR CITIZENS BILLBOARD.

12h30
 CJPM — CINE-QUIZ. "Vendetta" (Blood Feud) (5) — E.-U. 1973. Drame policier de P. Wendkos avec James Stewart, Lew Ayres et Strother Martin. — Un avocat réputé est mêlé à une affaire de meurtre dans sa propre famille.
 CKRS — CJBR — LES COQUELUCES. Inv.: Jean-Guy Bouchard, Linda Mailhot, Gaston Couturier. (1 h.).
 CBJET — WICKS.
 CFCF — STREET TALK.
 WEZF — RYAN'S HOPE.

13h00
 CBJET — TODAY FROM THE WEST. (1 h.).
 CFCF — MCGOWAN AND CO.
 R.-Q. — LE PETIT MONDE D'ANDRÉ TAHON.
 TVFQ — COLLARO SHOW.
 WEZF — ALL MY CHILDREN. (1 h.).

13h30
 CKRS — CJBR — LE TELE-JOURNAL.
 CFCF — THE ALAN HAMEL SHOW.
 R.-Q. — OPERA SAUVAGE. "L'œil du condor".

13h35
 CKRS — CJBR — FEMME D'AU-JOURD'HUI. "Dossier Québec".

14h00
 CBJET — THE EDGE OF NIGHT.
 TVFQ — L'EVENEMENT.
 WEZF — ONE LIFE TO LIVE. (1 h.).

14h30
 CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR. "Tout sur l'acné". (1 h.).
 CKRS — CINEMA. "Deux nigauds et la momie" (Abbott and Costello Meet the Mummy) (5) — E.-U. 1955. Comédie de C. Lamont avec Bud Abbott, Lou Costello et Marie Windsor. — En Égypte, deux compagnons de dévotion sont aux prises avec une momie resuscitée. — Amusante parodie des films d'horreur. Comique facile. Interprétation bouffonne. — A. (1 h. 30).
 CBJET — TAKE 30.
 CFCF — ANOTHER WORLD. (1 h. 30).
 CJBR — CINEMA. "Le grand secret" (4) — Fr. 1959. Documentaire de G. Galdéron. — Compte rendu des recherches scientifiques sur le secret des origines de la vie. — Intéressant. Images satisfaisantes. Commentaire clair et évocateur. Honnêteté de la présentation. — A. (1 h. 30).
 R.-Q. — DROIT DE PAROLE.

15h00
 CBJET — THE BOB McLEAN SHOW. (1 h.).
 TVFQ — TELE-SERIE. "Des hommes et des Jules: Les mineurs d'Arglie".
 WEZF — GENERAL HOSPITAL. (1 h.).

15h30
 CJPM — D'UN JOUR À L'AUTRE. "Les voyages", "Artisanat", et "Saviez-vous que...".
 R.-Q. — PRISE 1.

15h50
 TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "L'ouest de la France". (1 h. 05).

16h00
 CJPM — LES SATELLIPOPETTES.
 CKRS — CJBR — BOBNO.
 CBJET — BEYOND REASON.
 CFCF — THE MAD DASH.
 WEZF — THE EDGE OF NIGHT.

16h30
 CJPM — CINEMA POUR TOUS. "Bonjour et au revoir" (Hello-Good-bye) (5) — E.-U. 1970. Comédie sentimentale de J. Negulesco avec Michael Crawford, Genevieve Gyles et Curd Jurgens. — Un vendeur d'automobiles à une aventure amoureuse, interrompue puis reprise après le divorce de la femme rencontrée. — Intrigue banale peuplée de personnages superficiels. Mélange peu convaincant de facitice et de luxueux. Interprétation moyenne. (1 h. 30).
 CKRS — CJBR — POP-CITROUILLE.
 CBJET — ALL IN THE FAMILY. "The Birth of the Baby", 2e partie. — Gloria et Mike arrivent à l'hôpital et trouvent Edith et Archie très nerveux. RE-PRISE.

CFCF — FAMILY FEUD.
 WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW.

17h00
 CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "Mon nom est personne" (4) — It. 1973. Western de T. Valerii avec Henry Fonda, Terence Hill et Jean Martin. — Un pistolet célèbre est aux prises avec les manigances d'un admirateur. — Traitement solennel teinté d'humour. Effets réussis. Cinéma savoureux dans l'interprétation. (1 h.). Suite à 18h12.
 CBJET — THE BEACHCOMBERS. "Wolf Song". — On retape un vieux canot de guerre pour faire une course. RE-PRISE.
 CFCF — THE PRICE IS RIGHT.
 CJBR — LES PIERRAFEU. "Le rêve de Fred". Fred assiste à contrecœur au pique-nique organisé par Miroc pour ses employés. Il profite d'une accalmie pour faire un petit somme.
 TVFQ — POUR LES JEUNES.

17h30
 CBJET — THE MARY TYLER MOORE SHOW. "Mary's Aunt". — Mary essaie de convaincre Lou d'amener sa tante en visite à Minneapolis. RE-PRISE.
 CJBR — NANNY. Avec Juliet Mills, Richard Long, David Doremus, Trent Lehman, Kim Richards et Waldo. "Un problème d'espace". Ted et Butch ne s'entendent pas du tout. Chacun accuse l'autre de lui nuire dans son travail et réclame une chambre personnelle. RE-PRISE.
 WEZF — NEWS. (1 h.).

17h45
 TVFQ — TELE-FEUILLETON. "Une femme seule". (21e épisode). Plusieurs années se sont écoulées... Olivier continue à dessiner... Dominique voyage de plus en plus sur le plan sentimental rien de nouveau mais une distance...

18h00
 CJPM — NOUVELLES.
 CKRS — CJBR — CE SOIR.
 CBJET — CFCF — NEWS. (1 h.).
 TVFQ — SOCIÉTÉ D'AU-JOURD'HUI. "Aujourd'hui madame; volens ou envahisseurs".
 CKRS — ACTUALITES REGIONALES.

18h12
 CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. SUITE. "Mon nom est personne".

18h30
 CJPM — LES TANNANTS. (1 h.).
 R.-Q. — SCIENCE ET FICTION. "Reprise de lundi à 19h00".
 WEZF — BEWITCHED.

18h35
 CJBR — CE SOIR REGIONAL.

19h00
 CBJET — HAPPY DAYS.
 CFCF — BENSON. "Old Man Gatling", avec Robert Guillaume. — Benson en a plein les bras quand le père du gouverneur, un homme insupportable, vient en visite et qu'il reste plus longtemps que prévu.
 CJBR — PROPULSION CTF. Mise en valeur et échange des jeunes talents de la chanson entre la Canada, la France, la Belgique et la Suisse. Animateur: Normand Harvey. Inv.: Pierre Létourneau. Participants: Chantal Catela, Marie-Claire Larocque et Tourville.
 R.-Q. — OPERA SAUVAGE. "Tout est amour".
 TVFQ — MIDI-PREMIERE.
 WEZF — HOGAN'S HEROES.

19h30
 CJPM — CHIPS. Avec Larry Wilcox et Erik Estrada. (1 h.).
 CKRS — CJBR — DU TAC AU TAC. "Butin et créatures".
 CBJET — REACH FOR THE TOP. "Finals League C: West Hill vs Mount Royal". Anim.: Bob Cadman. Annon.: Stan Gibbons.
 CFCF — THE LITTEST HOBBO. "Snapshot", avec Rosemary Radcliffe. — Hobbo aide un jeune garçon à prouver à sa mère qu'on n'a pas besoin de pratiquer un sport rude comme le hockey pour être courageux.
 TVFQ — UN COMÉDIEN LIT UN AUTEUR. "Aragon, dits et non-dits". (1 h.).
 WEZF — ALL IN THE FAMILY.

20h00
 CKRS — CJBR — LE TRAVAIL A LA CHAÎNE. Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Inv.: Renée Claude, Guy Godin, Claude Valade et André Lejeune.
 CBJET — WEZF — MOKF AND MINDY. Avec Pam Dawber et Robin Williams.
 CFCF — BUCK ROGERS IN THE 25th CENTURY. Avec Gil Girard et Erin Gray. (1 h.).
 R.-Q. — MANGER COMME DU MONDE.

20h30
 CJPM — JEUDI 20H30. "La nuit qui terrifia l'Amérique" (The Night that Terrified America) (4) — E.-U. 1975. Drame de J. Sargent avec Paul Shenar, Vic Morrow et Eileen Brennan. — En 1938, un reportage radiophonique fictif sur une invasion de la terre par des Martiens est pris au sérieux par les auditeurs. — Film tourné pour la télévision. Évocateur d'un fait réel. Reconstitution minutieuse et convaincante. Développements fort intéressants. Interprétation juste. — A. (2 h.).
 CKRS — CJBR — LES GRANDS FILMS. "L'autre versant de la montagne" (The Other Side of the Mountain) (4) — E.-U. 1975. Drame de L. Pearce avec Marilyn Hassett, Beau Bridges et Belinda Montgomery. — Une jeune skieuse est victime d'un accident à la suite duquel elle souffre de paralysie. — Évocateur d'une expérience vécue. Traitement à la

fois prenant et réconfortant. Mise en scène fonctionnelle et efficace. Jeu vivant et naturel des interprètes. — A. (2 h.).

CBJET — THE KING OF KENSINGTON. "Purple Passion", avec Al Waxman et Helene Winston. — Les espoirs de Gladys de jouer au cupidon en ce qui concerne Larry et Gwen commencent à fondre alors qu'arrive une tierce personne qui pourrait bien mêler les cartes.
 R.-Q. — BABILLART.
 TVFQ — COLLARO SHOW. (1 h.).
 WEZF — BENSON.

21h00
 CFCF — LVE IT UP. Anim.: Alan Edmonds, Jack McGraw et Mary Lou Finlay. — Un coup d'œil sur les jus de fruits, les nouvelles automobiles et les meilleurs avions de papier.
 R.-Q. — CHACUN SON TOUR. "Pour rester".
 WEZF — BARNEY MILLER. "Dietrich's Arrest". 2e partie avec Hal Linden et Max Gail. — La prison du 12e district regorge soudainement de gens bizarres, dont le sergent Dietrich, arrêté pour avoir participé à une manifestation anti-nucléaire.

21h30
 CBJET — THE MEDICINE SHOW.
 CFCF — WEZF — SOAP. "Épisode 66".
 R.-Q. — L'EVOLUTION DE L'HOMME. "Une génération après l'autre".
 TVFQ — L'ENJEU. Tempête sur "L'off-shore". Le pétrole vert du Brésil. La France au bois dormant. L'homme du mois: Jean Chazel, vendre et apprendre en Allemagne. Ce qui change dans l'économie: industrie le boom de l'énergie sobre. (1 h.).

22h00
 CBJET — DECISION. Anim.: L. Ian McDonald. Mod.: Stanley Hart.
 CFCF — BARNABY JONES. "Silent Accuser".
 WEZF — 20/20.

22h30
 CJPM — LA QUOTIDIENNE.
 CKRS — CJBR — LE TELE-JOURNAL.
 CBJET — WHAT WILL THEY THINK OF NEXT.
 TVFQ — TELE-SERIE. "Des hommes et des Jules: Les cornacs du XXe siècle". Film documentaire sur les nouveaux monstres modernes à savoir les énormes engins de travaux publics et les "cornacs" modernes qui les conduisent. (1 h. 15).

22h31
 CJPM — LES NOUVELLES TVA.

23h00
 CJPM — SPORTS.
 CBJET — CFCF — NEWS.
 WEZF — THE BOB NEUHAART SHOW.

23h10
 CJPM — LA COULEUR DUTEMPS.
 CKRS — CJBR — NOUVELLES DU SPORT.

23h20
 CKRS — CINEMA. "Club privé" (6) — Fr. 1973. Drame de meurtres de M. Pécas avec Philippe Gasté, Chantal Arondel et Eva Stroll. — Un chauffeur de taxi découvre que sa fiancée travaille dans une maison de rendez-vous. — Scénario inépuisable à multiplication de scènes "sexy". Mise en scène prétentieuse. Interprétation pauvre. Exploitation d'érotisme.
 CJBR — CINEMA. "Chérie, je te présente ma femme" (Three's a Crowd) (6) — E.-U. 1969. Comédie de H. Falk avec Larry Hagman, Jessica Walter et E.J. Peaker. — Croyant sa femme morte, un homme se remarie et se découvre bigame. — Nouvelle version d'un sujet usé. Manque d'invention. Réalisation routinière. Interprétation peu convaincue. Film tourné pour la télévision. (1 h. 25).

23h21
 CFCF — PULSE.

23h25
 CJPM — DERNIERE EDITION.


23h27
 CBJET — THE CITY TONIGHT.

23h30
 WEZF — POLICE WOMAN. "Blind Terror".

23h45
 CBJET — BRIER REPORT.
 TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "L'ouest de la France".

00h00
 CBJET — THE DUCHES OF DUKE STREET. "A Lesson in Manners". 3e épisode avec Gemma Jones et Christopher Cazanove. — Une riche cliente de l'hôtel meurt soudainement et laisse sa fortune à son chauffeur. Sous les yeux de sa famille ébahie, Louisa entreprend d'en faire un gentleman. (1 h.). RE-PRISE.
 CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIES. "Waterloo Bridge" (4) — E.-U. 1939. Drame de M. LeRoy avec Robert Taylor, Vivien Leigh et Lucile Watson. — Croyant son fiancé mort à la guerre, une jeune fille tombe de déchéance en déchéance. — Traitement romantique. Réalisation excellente. Belle photographie. Vivien Leigh adroite. (2 h.).
 WEZF — BARETTA. "This Sister Ain't No Cousin", avec Robert Blake et Edith Diaz. — Une soeur du ghetto est en colère lorsqu'un de "ses" garçons est tué parce qu'on voulait l'empêcher de parler à la police. (1 h.). RE-PRISE.

Rose Kennedy



Le temps du souvenir

résumé

On dit que le temps guérit tous les maux. Non. La douleur devient moins aiguë, mais jamais ne disparaît. La guerre finie, la vie continue. Jack et sa famille émergent du cauchemar.

(56) Le cousin Joe

Comme le raconte Henry Cutler, dans sa biographie de mon père:

"Le jour des élections primaires, il [Jack] alla voter avec ses grands-parents Fitzgerald, puis il passa l'après-midi au cinéma. A la publication des résultats, Honey Fitz sauta sur une table et entonna *Sweet Adeline*, puis il se mit à danser la victoire... Après qu'on eut arrosé la victoire, Billy Sullivan, ancien adjoint au ministre de la Justice, donna une bourrade amicale à Honey Fitz et s'exclama:

"Compliments, John F.! Un jour, qui sait, le jeune Jack sera peut-être gouverneur..."

"Gouverneur? rétorqua Honey Fitz avec un sourire. Vous voulez dire président des Etats-Unis?"

A vingt-neuf ans, Jack possédait une solide documentation sur le plan des sciences politiques, du gouvernement, de la diplomatie, des affaires intérieures et internationales. Il avait eu l'occasion d'acquiescer des connaissances, au contact de son père, et dans ses propres expériences d'auteur et de journaliste. Sur la politique des partis, c'est son grand-père Fitzgerald qui avait fait son éducation.

Il n'avait donc rien d'un blanc-bec. Evidemment, il avait toujours (et jusqu'à la fin de sa vie) paru plus jeune que son âge. Spécialement à cette époque où il souffrait encore de ses blessures de guerre et d'une attaque de malaria — dont j'ai oublié de parler — qui l'avait beaucoup amaigri. Il avait l'air d'un adolescent mal nourri! Il savait parfaitement que, dans cette circonscription, les noms de Fitzgerald et de Kennedy lui servaient de tremplin. Dans d'autres parties du district en particulier Charlestown, où régnait un sentiment de supériorité numérique chez les Irlandais, les deux noms avaient également une auréole.

Jack avait été qualifié de *carpet-bagger* par certains de ses adversaires, qui l'accusaient de n'avoir jamais vraiment habité dans la circonscription depuis l'âge de onze ans, de ne pas y figurer sur les listes électorales, et de ne pas connaître les besoins et les désirs de la population locale. Absolument exact. Toutefois, aucune loi du Massachusetts ne stipule qu'un candidat doit obligatoirement demeurer dans le district qu'il représente. Mais, en revanche, la loi exige qu'il soit inscrit à son parti politique au moins vingt jours avant de poser sa candidature dans les élections primaires de ce parti. Jack ne l'apprit que juste à temps et, quelques jours avant d'être forcé, il s'occupa discrètement des formalités requises.

Les connaissances de Jack en matière de politique électorale — organisation et déroulement des campagnes, par exemple — laissaient nettement à désirer. Et son père ne pouvait guère le conseiller en la matière, c'est pourquoi il demanda au cousin Joe Kane, un politicien endurci, réaliste et expérimenté, d'apporter son aide à Jack. Le cousin Joe connaissait toutes les ficelles et il savait inventer des slogans percutants. Pour la campagne de Jack, il lança: "La nouvelle génération propose un leader." Et Jack s'en servit plus tard dans son discours d'investiture à la présidence.

Evidemment, mon père, le cousin Joe et autres parents et amis avaient confiance en Jack, mais il est intéressant de connaître à son sujet l'opinion de ceux qui n'avaient aucun lien avec lui. C'est pourquoi je reproduis le témoignage de Dave Powers, qui fit connaissance de Jack dès le début de sa campagne, et déserta les rangs du parti adverse pour devenir un de ses plus proches collaborateurs, jusqu'au bout de la route, en 1963.

Démobilisé, mal réadapté à la vie civile, petitement logé, avec sa soeur veuve et les huit enfants de celle-ci, dans un immeuble modeste de Charlestown, Dave Powers connaissait bien John Cotter, un des adversaires de Jack, et il avait promis de l'aider dans sa campagne, d'autant plus volontiers qu'il se trouvait alors sans emploi.

"Je ne savais même pas, raconte-t-il, que Jack Kennedy se portait candidat au même siège que Cotter... Or, voilà que, le soir du 21 janvier 1946, j'entends frapper à la porte d'entrée.

"A Charlestown, en hiver, les gens ont l'habitude de fermer les pièces sur le devant et de chauffer la cuisine. On n'a pas le chauffage central et on se contente de quelques poêles par-ci par-là. Les gens qui viennent vous voir vous connaissent et arrivent par la porte de derrière, ils savent que tout est fermé devant. Aussi, quand j'entendis frapper à la porte d'entrée — je gardais mes petits neveux, ce soir-là —, je sortis voir qui était là. Je vois ce grand type mince et distingué. Il se présente, il me dit qu'il s'appelle John Kennedy et qu'il voudrait me parler. Je le fais entrer. Il me raconte qu'il est candidat aux élections, et je lui réponds: "Oh ben, moi je vote pour Cotter. On se connaît depuis toujours."

"Alors, il essaie de m'endocotriner. Il était un peu timide, mais, comment dire, d'une timidité agressive. Il me dit: "Eh bien, que feriez-vous, si vous étiez à ma place candidat au Congrès?"

"Ah! ça, voilà un fils de millionnaire, un diplômé de Harvard, qui essaie de se faufiler dans un quartier de débauchés, de serveuses de restaurant, de routiers, etc. Moi je lui dis: "Pour commencer, je mettrais sûrement quelqu'un sur le port, un gars à la coule des syndicats et tout ça." Et lui, il prend en note tout ce que je lui raconte, et je me dis en moi-même: "Ca ne lui servira à rien. Un fils de millionnaire, sorti de Harvard, ben vrai, ils se paieront sa tête par ici!"

"Et lui, il me pose encore d'autres questions. C'était d'ailleurs son habitude de questionner, comme je m'en suis aperçu par la suite. Il voulait tout savoir, sur tout le monde et sur tout. S'il interrogeait un vendeur de journaux, il fallait qu'il sache combien le gars gagnait, combien il vendait de numéros. Un cirque de chaussures

devait lui dire combien de clients il pouvait se faire. Incroyable, ce type-là!

"En partant, il me demande: "Dave, vous voulez me rendre un service? Je dois faire un discours à l'American Legion Hall, mardi prochain, et m'adresser aux *Gold Star Mothers*". Je ne connais personne à Charlestown. Vous voulez bien m'accompagner?"

* Mères de militaires morts au champ d'honneur. (N.D.T.)

"Eh bien, c'est le genre de service qui ne peut pas se refuser. En voilà une histoire: moi rendre service à un fils de millionnaire? Et, bien sûr, je lui ai dit oui, oui, d'accord.

"Ce mardi-là, on avait rendez-vous au *Bellevue*, et il me dit: "On prend un taxi?" Je ne le connaissais pas encore tellement bien, mais, heureusement, j'ai proposé de prendre plutôt le *EP**. Parce que, si on avait pris un taxi, c'est moi qui l'aurais payé de ma poche!"

** El. elevated - métro aérien.

J'ai eu l'occasion de mentionner les étourderies de Jack au sujet de l'argent. Pas celui des contribuables, mais le sien. Il n'avait jamais de quoi payer les taxis, les repas au restaurant, etc. A cet égard, j'ai un exemple frappant. Plusieurs années après cet épisode, j'avais pris un taxi, un jour, à New York, et, au cours de la conversation, le chauffeur avait appris que j'étais la mère de Jack. "Eh bien, me dit-il, je suis bien content que ce soit vous, parce que j'ai chargé votre fils, il y a un mois, et il n'avait pas de quoi payer la course. Il m'a promis de payer la prochaine fois qu'il me verrait, mais l'occasion ne s'est pas présentée. Il me doit deux dollars quarante-cinq." Inutile de dire que je réparaï l'étourderie de mon fils.

Dave Powers continue en ces termes:

"On est dans le métro, et il observe autour de lui. On sort de North Station, et il regarde Old North Church, et East Boston, et Old Ironsides, et tout ça — c'est long comme trajet —, et il voit les dockers qui chargent des bateaux et il me dit: "C'est un peu une vue panoramique de votre district." Et, solennel comme pas un, il ajoute: "Vous savez, c'est le genre de district que je voudrais représenter."

"Bon, alors on arrive dans la salle de conférences et il parle à ces *Gold Star Mothers* — on a eu pas mal de pertes, par ici: beaucoup de nos gars étaient à Guadalcanal, plusieurs centaines. Moi je trouve qu'il parle très mal; il leur raconte des choses sur la paix, les sacrifices de la guerre, et tout ça. Ce n'est pas un orateur, je me dis, et je commence à me sentir drôlement mal à l'aise. Et puis toutes ces femmes: on n'était que les deux seuls hommes. A la fin, il les regarde bien, toutes ces femmes, et à sa façon gauche, mais directe et touchante, il leur dit: "Je crois comprendre ce que vous éprouvez, parce que ma mère aussi fait partie des *Gold Star Mothers*."

"Moi, j'étais assis sur le côté, et j'en entends quelques-unes qui disent: "Il me rappelle le mien, celui que j'ai perdu." Quand il a eu fini son petit discours de dix minutes, toutes ces merveilleuses dames de Charlestown se sont précipitées sur lui. De toute ma vie dans la politique, je n'ai jamais vu une réaction pareille.

"Après, on sort de là, et lui toujours solennel. Je lui propose de rentrer à pied. Il fait encore jour. Alors on marche et il me parle. On s'est arrêtés à Faneuil Hall et devant la maison de Paul Revere, dans le North End.

"Il me demande: "Comment c'était mon petit discours?" Et je lui réponds: "Épatant!"

"Alors il reprend: "Vous votez pour moi?" Et il me tend la main, et moi, emporté par l'élan de cette épreuve, je lui serre la main, et je lui dis: "Oui."

"Mais, en moi-même, je me disais: "Et Cotter, qu'est-ce que je vais lui raconter?" Heureusement, pour finir, il a fait sa campagne, non pas contre Cotter, mais contre Mike Neville. Et moi, qu'est-ce que je me suis fait passer par les vieux copains de Charlestown! Et lui, il devait ce qui se passait en moi. Parfois il me réconfortait et il faisait des plaisanteries: "Pense donc, Dave, il me disait, un jour tu pourras dire que tu étais avec moi dès le début!"

A SUIVRE

392 Racine est, Chicoutimi, Québec.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELE-SAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél. 548-1112 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

canada en bref

Sondage sur les Jeux olympiques

TORONTO (PC) — Un sondage Gallup indique que 38 pour cent des Canadiens estiment que les Jeux de Moscou devraient se dérouler dans un autre pays que l'URSS.

Les résultats, basés sur 1.038 interviews, indiquent également que 30 pour cent des personnes interrogées estimaient que les Jeux d'été de 1980 doivent quand même se dérouler à Moscou, tandis que 13 pour cent des répondants estimaient que les Jeux devraient être boycottés par les pays occidentaux. Par ailleurs, 10 pour cent ont exprimé l'avis que les Jeux de Moscou devraient être purement et simplement annulés; enfin 9 pour cent des gens interrogés n'avaient pas d'opinion à ce sujet.

Les sociétés de fiducie ne sont pas des banques

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a décidé que les sociétés de fiducie ne sont pas des banques et que les relations de travail avec leurs salariés ne sont pas régies par le Code du Travail du Canada.

La Cour a maintenu des décisions de tribunaux inférieurs voulant que la commission des relations de travail de la Saskatchewan avait raison d'accréditer un syndicat pour représenter les employés de la société Pioneer Trust, de Regina.

La Cour a également déclaré la commission provinciale apte à entendre neuf griefs contre Pioneer.

Établissant les raisons du jugement, le juge Jean Beetz a souligné que le Parlement ne considèrerait pas Pioneer Trust comme une banque.

Lily à l'hôpital

OTTAWA (PC) — Mme Lily Schreyer, épouse du gouverneur général du Canada, a subi une intervention chirurgicale, mercredi, à l'hôpital Général d'Ottawa.

Elle a été opérée pour un kyste de l'ovaire, après s'être plainte de douleurs au côté mardi soir.

A Rideau Hall, un porte-parole a fait savoir que Mme Schreyer, qui est âgée de 40 ans, était dans un état satisfaisant.

Elle est la troisième membre de la famille hospitalisée au cours des deux dernières semaines.

Le gouverneur général, M. Ed Schreyer, a été conduit à l'hôpital le 18 février et opéré le lendemain pour une inflammation de l'intestin. Leur fils Toban, âgé de quatre ans, a passé la semaine dernière à l'hôpital, à la suite d'une pneumonie.

Robert, second prix

OTTAWA (PC) — Le directeur du département d'environnement du Centre météorologique de Montréal, M. André-J. Robert, a été proclamé colauréat du second prix de l'American Meteorological Society.

La citation qui accompagne le prix signale notamment "le leadership scientifique dont M. Robert a fait preuve et qui a résulté en des avantages significatifs pour les services météorologiques canadiens et américains", de concert avec son collègue américain Frederick-G. Shuman.

Blakeney opposé à la taxe d'accise

SASKATOON (PC) — Le premier ministre Allan Blakeney a fait savoir, mercredi, que la Saskatchewan allait réclamer du nouveau gouvernement fédéral l'abolition de la taxe d'accise sur l'essence.

Pour M. Blakeney, la taxe actuelle de 1.5 cent le litre a aussi peu sa raison d'être que la hausse de quatre cents le litre proposée par le gouvernement conservateur défait.

La Saskatchewan s'est toujours opposée à cette taxe, soutenant qu'il s'agissait d'une incursion dans le champ de taxation provincial.

Québec Aviation

Le fédéral désavoue la décision rendue

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports du Québec, M. Denis de Belleval, a dénoncé avec force hier une décision "irrationnelle et unilatérale" du gouvernement fédéral qui a retiré à un transporteur québécois, Québec Aviation (anciennement Air Brazeau), son permis de transport au profit d'une compagnie ontarienne.

Il s'agit, selon le ministre, d'un cas sans précédent où le gouvernement fédéral désavoue une décision rendue par la Commission canadienne des transports. En juillet, la commission avait autorisé Québec Aviation à desservir le nord-ouest québécois et la Baie James.

Or, quelques heures avant le scrutin du 18 février, l'ancien ministre des Transports, M. Don Mazankowski, renversait cette décision et autorisait la création d'une nouvelle entreprise aérienne, dans le

giron de la compagnie Austin Airways, pour établir une liaison entre Rouyn, Val-d'Or, Matagami, Fort-Rupert, Eastmain et Paint Hills sur le versant est de la Baie James.

M. de Belleval estime de plus que ce geste compromettait sérieusement les efforts du gouvernement du Québec pour rationaliser le transport dans cette région en favorisant le regroupement de plusieurs petites compagnies (Air Fecteau, La Sarre Air Aviation, Diriquair). Le gouvernement avait déjà manifesté son intention de se porter acquéreur de Québec Aviation et possède une option d'achats sur cette entreprise. C'est dire que le gouvernement se retrouverait propriétaire d'une compagnie aérienne qui ne deviendrait plus de permis.

Lobby ontarien

Selon le ministre de Belleval, il n'y a qu'une seule

façon d'expliquer la décision de l'ancien ministre conservateur: il a cédé aux pressions menées par le lobby ontarien, quelques heures avant les élections générales.

"Il existe des relations intimes entre les hommes politiques, les fonctionnaires fédéraux et ce lobby", d'affirmer ce dernier. "D'ailleurs le regroupement que nous favorisons met en péril la domination du ciel du nord-ouest québécois par Austin Airways".

Le ministre a fait peu de cas hier de la querelle qui oppose dans ce dossier le gouvernement et l'Association des Cris. Ceux-ci voulaient s'allier à la compagnie Austin pour former un transporteur opérant à partir de l'Ontario et ils avaient offert d'acheter Air Brazeau. Le gouvernement est alors intervenu pour empêcher cette transaction. C'est ainsi que les Indiens Cris se sont présentés en Cour supérieure le mois dernier pour contester la constitutionnalité de l'arrêté en conseil du gouvernement du Québec.

La décision de M. Mazankowski mentionne précisément que l'entreprise ontarienne devra appartenir majoritairement aux Cris.

Des emplois perdus

M. de Belleval a soutenu hier au cours de sa conférence de presse que le Québec perdrait dans cette affaire 300 à 400 emplois qui n'iraient pas à nos pilotes, nos étudiants des cégeps et des universités. Il a également fait valoir que c'est toute la question du contrôle du ciel dans le nord-ouest québécois qui est en jeu.

Le ministre a profité de l'occasion pour dénoncer le "carcan constitutionnel" qui n'accorde aucun droit aux provinces dans le domaine des transports.



RONDE — Les trois médiateurs du gouvernement fédéral, Guy de Merlis, Roch Saint-Hilaire et M. K. Carson, jettent un regard mi-amusé mi-distrainé vers le photographe avant de se rendre dans la salle où se déroulent les négociations entre Bell Canada et le syndicat des téléphonistes et des employés de cafétéria.

(Photolaser PC)

Cris et Inuit font part de leurs doléances

MONTREAL (PC) — Les leaders des Cris et Inuit de la région de la Baie James affirment que les autorités québécoises retiennent à dessein des fonds destinés aux organismes autochtones et pratiquent l'expansion de plusieurs ministères pour limiter les pouvoirs administratifs des communautés locales.

Le leader inuk Charlie Watt a affirmé dans une déclaration écrite que l'administration régionale des Inuit établie en vertu de la convention de la Baie James de 1975 est "empêchée d'exercer plusieurs de ses pouvoirs et prérogatives".

Selon lui, le budget de l'administration régionale pour les services sociaux et municipaux a été fortement restreint par le gouvernement du Québec.

Entre-temps, a-t-il soutenu, des sections de plusieurs ministères oeuvrant dans la région ont pris de l'importance, au point d'assurer des services qui devraient normalement être par Kativik, l'administration inuk.

Le Québec a ainsi pris la relève dans les domaines abandonnés par l'ancienne Direction générale du Nouveau-Québec qui avait été abolie à l'avènement de Kativik.

Révision du Code civil

Un peu plus d'équité à l'égard des femmes

QUEBEC (PC) — Le gouvernement entend réviser le Code civil de manière à y abolir toute forme de discrimination contre les femmes dans la vie familiale.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bedard, a déposé mercredi à l'Assemblée nationale le projet de loi no 89, qui constitue un premier pas vers cet objectif.

Le texte de loi a pour effet d'affirmer l'égalité complète des époux dans le mariage, et abolit la prééminence de l'homme sur sa femme dans la direction du foyer.

Les enfants auront, dans la nouvelle loi, le même statut, les mêmes droits et

les mêmes obligations, qu'ils soient légitimes, naturels ou adoptés.

Pleine liberté sera accordée aux parents d'attribuer à leurs enfants le nom de famille de l'un d'eux, ou un nom formé de la liaison des deux noms de famille.

L'égalité des époux est reconnue quant à la fixation du lieu de résidence familiale et à la disposition des meubles. L'ancien Code civil encore en vigueur attribue ces responsabilités au mari seulement.

L'âge légal minimum pour contracter un mariage est haussé à 18 ans.

Le mariage est un fardeau si lourd qu'il faut être deux pour le porter, quelquefois trois. (Guitry)

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

bar-restaurant **Gaby**

Pour le simple plaisir de...

AUBERGE DES GOUVERNEURS

PME Revue économique

MONTREAL (PC) — Les PME (petites et moyennes entreprises), ne manquent généralement pas aujourd'hui de sources de capitaux.

C'est ce qu'estime le directeur Guy Glorieux, du Service des études économiques de la Banque Nationale du Canada après avoir effectué une étude sur le financement des PME.

M. Glorieux participait hier avec le président Michel Bélanger et ses collègues Bernard Venne, André Marcil et Pierre Olivier au lancement du premier numéro de la Revue économique de la Nationale qui traite du financement des PME et de la baisse éventuelle des taux d'intérêt.

A tous les deux mois, la Revue économique analysera un sujet à l'intention des clients de la banque et fera le point sur la conjoncture.

Depuis quelques années, a expliqué M. Glorieux, les mesures d'aide publique aux PME abondent et le concours des institutions prêteuses se fait plus pressé. L'obtention des capitaux à long terme sur présentation d'un dossier bien étoffé ne saurait être un obstacle majeur aux initiatives des entrepreneurs.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LE MONSTRE DE LA MECANIQUE: UN SUPER 4x4 EQUIPE D'UN COMPUTER DES PLUS COMPLEXES

Dès DEMAIN!

LA BALADE DÉMENTE

Plus 2^e film aux cinémas suivants: capitol, bellevue

BONS BAISERS! de montréal.

«une vraie petite chatouille à votre imagination»

Les jeunes Québécoises

avec JACQUES ROBERT, ISA BELLE.

ROYAUME 1 Dès DEMAIN!

centre saguenay

D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL... 14 ANS

la Cage aux Folles

Le film le plus marquant des dix dernières années.

avec JACK NICHOLSON

Dès DEMAIN!

ROYAUME 3

Sième SEMAINE

LE CHAMPION

UN ESPRIT DE TROUP

ROYAUME 2

DE RETOUR

LE FILM QUI A FAIT FRISSONNER DES MILLIERS DE SPECTATEURS!

Dès DEMAIN!

MAISON SUR LA GAUCHE

LA DERNIÈRE

avec ERNA SCHURER, FÉMI BENOISSI

UNE FEMME SÉDUISANTE... PRÊTE À TOUT POUR SAUVER SON PÈRE

OBSESSIONS CHARNELLES

avec ERNA SCHURER, FÉMI BENOISSI

cartier élysée



Certifiée par l'ACNOR pour soudure et brasure

Soudeuse à l'arc LINCOLN de 225 A

Rabais \$40⁰⁰

185⁹⁵ Courant \$225.95

- Garantie un an
- Onze intensités
- Avec accessoires

Convient aux petits comme aux gros travaux. 11 réglages de 40 à 225 A. Pièces électriques protégées de l'humidité par un vernis. Avec masque de soudeur, pince de masse de 250 A, porte-électrode à poignée en fibre et câbles de sortie de 15 et 10 pieds. Capacité d'électrode de 3/16". Fonctionne sur tout circuit de 220/230 volts. Interrupt. 58-8016

Prix-réclame en vigueur jusqu'au samedi 15 mars

Bostik



Rabais \$3⁰⁰

Colleur électrique

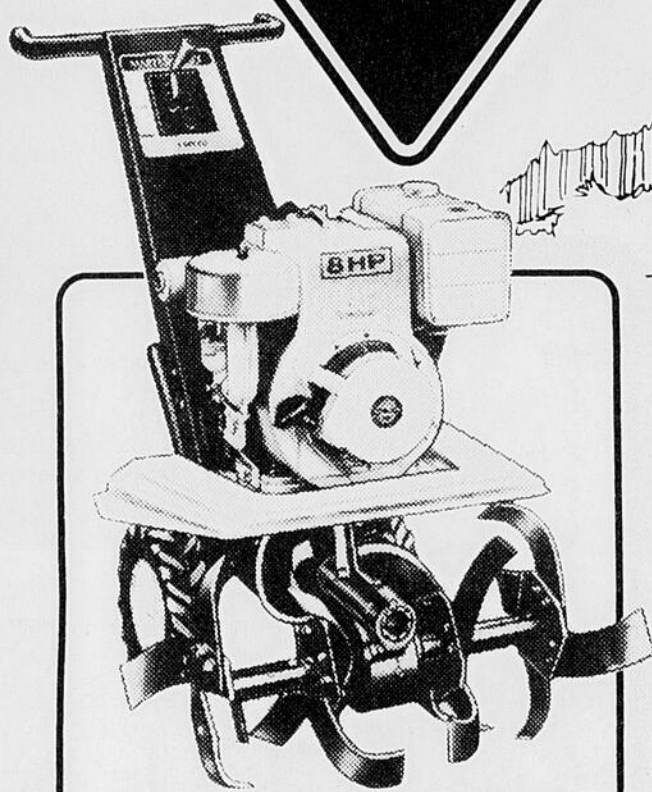
16⁸⁸ Courant \$19.88

Avec 3 bâtons Hot-Melt. Certifié par ACNOR. 120 V. 54-0101 Reclame jusq. samedi 15 mars



Bricolez mieux

De fameuses marques à nos bas prix courants



Grosse motobèche de 8 HP entraînée par vis sans fin

Qualité **Mastercraft**. Bèche jusqu'à 8"; dents auto-aiguissables de 14". Briggs & Stratton à dém. a rappel; 2 vitesses. Pneus 10 x 2.75. 60-4028

469⁰⁰

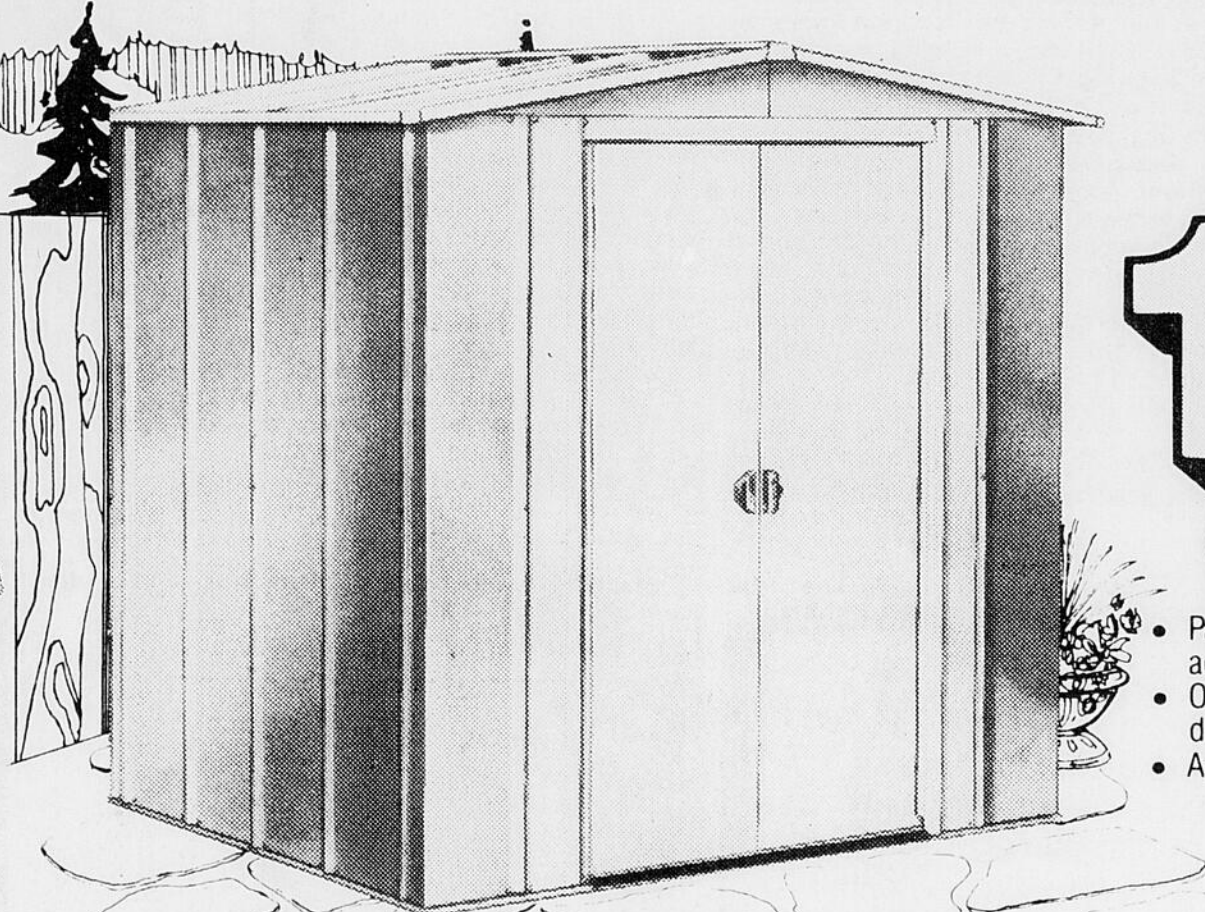
Autres motobèches depuis \$229.00



Tondeuse de 5 HP à siège pour moins se fatiguer

Qualité **Mastercraft**. Fringant moteur Briggs & Stratton 4 temps; lanceur à rappel. Ensemble de coupe de 26" réglable. Pneus arrière de 12.50 x 4.00. Freins à disques. 60-1798

629⁰⁰



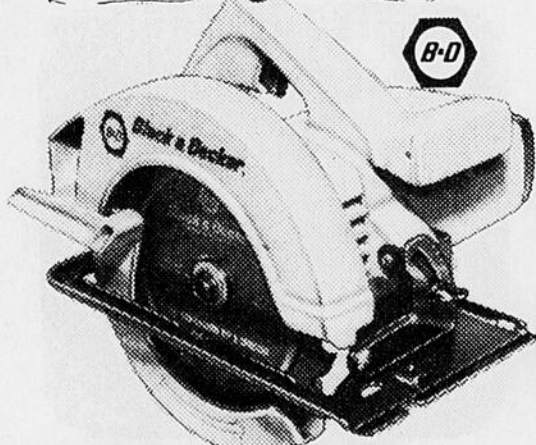
Remise
109⁹⁵ Sans plancher

Spacemaker

- Panneaux très durables en acier de haute qualité
- Offre 140 1/2 pi. cu. d'espace de rangement
- Assemblage rapide

Augmentez votre capacité de rangement des outils de jardin dans un minimum d'espace. Remise compacte n'occupant que 68 x 57 1/2" d'espace au sol. Acier émaillé vert et blanc, résistant aux intempéries. Avec surplomb, 72" large x 60 1/2" de prof. et 68 3/4" de haut. Portes coul. de 59 1/4" haut. Sans ancrage. 60-0025

Diverses grandeurs en vente, de \$199.95 à \$449.95

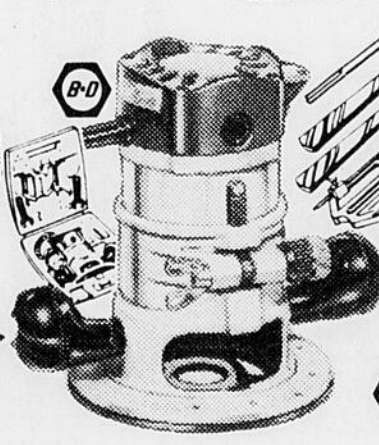


Scie de 7 1/4"

B & D "Valeur en plus" #5738 doublement isolée; moteur de 9 A, 5300 tr/mn. Profondeur de coupe: 2 7/16" à 90 et 1 7/8" à 45. Avec lame de 7 1/4". 54-8333

39⁹⁵

Autres scies de 7 1/4", depuis \$34.95

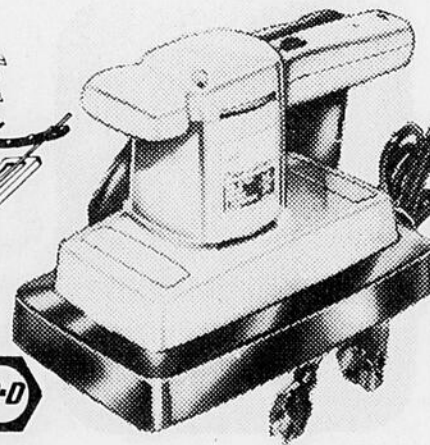


Toupie de 1 HP

Ens. B & D "Surchoix" #7617-04 à toupie de 22,000 tr/mn, calibrée en 1/64"; fer en acier rapide, de 1/4" à 2" cannelures; clés; guide de coupe et coffret. 54-6941

71⁹⁵

Autres toupies, depuis \$57.95



Ens. de ponceuse

B & D "Surchoix" #7491 à action orbitale ou rectiligne. Double isolation. 4000 orb./mn. 3 A. Patin de 4 1/2 x 11". Avec ramasse-sciure commode. 57-7241

38⁹⁵

Autres ponceuses, depuis \$17.99



ÉTABLI prenant peu de place

WORKMATE B & D à 2 hauteurs

56⁹⁵ Se plie à plat

C'est un étai géant et un établi portatif! Solide bâti en H permettant de travailler à 23 3/4 et 31 1/8" de haut. Se plie en seulement 29 1/2 x 29 x 7 1/2" d'épaisseur. Pieds réglables. 57-0020

GARANTIE: Nous remplacerons SANS FRAIS tout outil à main motorisé qui s'avérerait défectueux dans l'année suivant l'achat. Outils de location et d'utilisation commerciale, exclus.

Demandez votre Carte Canadian Tire ou ÉPARGNEZ avec nos Billets-Bonis au comptant



MAGASIN ASSOCIÉ

Adresse à composer par le journal

JONQUIERE
693, boul. St-François
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.
propriétaire

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée,
propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc.
propriétaire

DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises
Julien Dupuis Inc.